

2022 RAPPORT D'ACTIVITÉ

Communauté de Communes de Haute Tarentaise



Notre territoire



-*Département de la Savoie-*
Haute-Tarentaise,
aux portes de
la **Vanoise** et
de **l'Italie**





Le mot du Président

Mesdames,
Messieurs,

C'est avec fierté que je vous présente le rapport d'activité des services de la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise.

Cette troisième année de mandat a été marquée par de nombreux défis, mais également par des réussites et des avancées pour notre territoire. Durant l'année 2022, les services de la communauté de communes ont œuvré pour répondre aux besoins de nos concitoyens, en mettant en place des initiatives novatrices et durables. Nous avons placé les services, le développement durable et la préservation de notre environnement au cœur de nos actions, bien conscients de l'importance de préserver notre patrimoine naturel exceptionnel et la qualité de vie des habitants.

Vous découvrirez dans ce rapport d'activité le détail de nos actions, et parmi les faits marquants de l'année, je souhaite mentionner particulièrement :

- La mise en place d'un service dédié à la mobilité afin de faciliter les déplacements et de réduire notre empreinte carbone
- L'ouverture du Lieu d'Accueil Enfants Parents
- L'ouverture du campus connecté sur la commune de Bourg-Saint-Maurice
- Les actions en faveur de la sensibilisation au handicap
- Les actions en faveur de la culture et du patrimoine

Parallèlement, nous avons encouragé le développement du tourisme estival en mettant en valeur notre patrimoine culturel et en favorisant les activités de plein air. Nous pouvons constater que de plus en plus de visiteurs découvrent les richesses de notre territoire tout en le préservant.

Ce rapport d'activité témoigne de l'engagement et de la détermination des élus et des équipes, mais également de la confiance que vous nous accordez. L'intercommunalité est un échelon où le pragmatisme prévaut sur le politique. Nous privilégions l'intérêt général, la coopération, la solidarité et le travail collectif.

Dans les années à venir, nous continuerons de travailler pour faire de la Haute-Tarentaise un territoire qui se développe, solidaire et respectueux de son environnement. Cela se concrétisera par la mise en place des actions de notre projet de territoire qui met l'accent sur la diversification économique et touristique, l'attractivité résidentielle pour les habitants et la protection de notre environnement.

Je tiens à remercier l'ensemble des collègues élus, vice-présidents et conseillers spéciaux, les agents de la communauté de communes et des huit communes qui composent notre collectivité et qui œuvrent au quotidien pour notre vallée. Ils font preuve d'un engagement sans faille au service de notre territoire.

Sincèrement,

M. Yannick AMET

CHIFFRES CLÉS



15 481
habitants



57 000
hectares



8
communes



5
stations
de ski



26 M€
budget de
fonctionnement



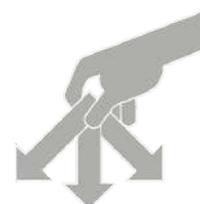
3,7 M€
budget
d'investissement



3
grands cols
routiers



15 km
piste cyclable



4
déchèteries



+140 000
lits touristiques



115 km
cours d'eau
surveillés



465
inscrits
École de Musique

Une collectivité, des ressources

- 6 • **Gouvernance**
- 8 • **2022, les temps forts**
- 10 • **Ressources Humaines**
- 12 • **Finances et Marchés publics**
- 14 • **Communication**

Agir pour la population et l'avenir

- 16 • **Enfance et Jeunesse**
 - Petite Enfance
 - Jeunesse
- 22 • **Solidarités**
 - Action sociale
 - Maison France Services
 - Accessibilité & Handicap
- 30 • **Se déplacer sur le territoire**
 - Transports scolaires
 - Mobilités
- 36 • **Tourisme, culture et patrimoine**
- 42 • **Environnement**
 - GEMAPI
 - Gestion des déchets

Autres actions sur le territoire

- 48 • **Économie, maison funéraire, abattoir...**
- 50 • **Focus partenaire : le Campus Alpin**

GOVERNANCE

MANDAT 2020-2026 : 27 élus intercommunaux et 2 suppléants

PRÉSIDENT



**Yannick
AMET**



**Jean-Claude
FRAISSARD**
1er Vice-Président
Commission n°1 :
Eau-Assainissement,
Déchets-Tri, GEMAPI



**Laurent
CHELLE**
Commission n°2 :
Transport, Mobilité,
Habitat



**Véronique
PESENTI-GROS**
Commission n°3 :
Finances



**Serge
REVIAL**
Commission n°4 :
Dév. économique et
rural, Aménagement
du territoire, Digital
et TNT, Abattoir,
Chambre funéraire



**Paul
PELLECUER**
Commission n°5 :
Petite enfance,
RAM, Solidarité aux
personnes âgées et
handicapées, Maison
France Services



**Alain
EMPRIN**
Commission n°6 :
Culture et Patrimoine



**Laurence
REGNIER**
Commission n°7 :
Enfance, Jeunesse,
Sport

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES



**Gérard
VERNAY**
Commissions
n°1 et n°3



**Guillaume
DESRUES**
Commissions
n°1 et n°2



**Thierry
GAIDE**
Commissions
n°1, n°2 et n°8
Conseiller délégué
Accessibilité &
Handicap



**Patrick
MARTIN**
Commissions
n°2 et n°4



**Capucine
FAVRE**



**Frédéric
BATAILLE**
Commissions
n°2 et n°4



**Nicolas
MORIN**
Commissions
n°3 et n°6



**Morgan
LE LANN**
Commission
n°4



**Daniel
EUSTACHE**
Commission
n°4



**Franck
MALESCOUR**
Commission
n°4



**Cécile
MULOT**
Commissions
n°5 et n°6



**Françoise
BESNARD**
Commissions
n°5 et n°7



**Cécile
UTILLE-GRAND**
Commissions
n°5 et n°7
Conseillère déléguée
en transversalité des
commissions 5 et 7



**Gérard
MATTIS**
Commission
n°5



**Lionel
ARPIN**



**Joëlle
CAMPERS**



**Mathieu
LECLERCQ**



**Éric
JACQUEMOUD**
Commission n°1



**Laurence
FONTAINE**
Commission n°3

**Jean-Claude
BERGER-
SABBATEL**
(suppléant,
commune de
Chapelles)
Commission n°1

**Alexis
VIVET-GROS**
(suppléant,
commune de
Villaroger)
Commission n°1

Conseil Communautaire

Il arrête les décisions dans le cadre de la politique communautaire qu'il a défini. Public, il se réunit tous les deux mois environ. Composé de 27 membres, toutes les communes du territoire sont représentées.

Bureau Exécutif

Composé des Maires, des Conseillers Délégués et des Vice-Présidents, il coordonne les réflexions et fixe les orientations.

Commissions thématiques

Elles ont vocation à proposer, à débattre, à donner des avis et à travailler sur les projets. Animées par un ou une Vice-Président(e) assisté de techniciens, elles sont constituées d'une dizaine d'élus et parfois d'invités (personnes qualifiées et expertes dans une thématique).

Commission n°1	Eau - Assainissement - Déchets - Tri - GEMAPI
Commission n°2	Transport - Mobilité - Habitat
Commission n°3	Finances
Commission n°4	Développement économique et rural - Aménagement du territoire - Digital et TNT - Abattoir - Chambre funéraire
Commission n°5	Petite enfance - Relais des Assistantes Maternelles - Solidarités aux personnes âgées et handicapées - Maison France Services
Commission n°6	Culture et Patrimoine
Commission n°7	Enfance - Jeunesse - Sport
Commission n°8	Accessibilité

Compétences

- Aménagement de l'espace
- Actions de développement économique et touristique
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Gestion de la compétence GEMAPI
- Accessibilité du territoire
- La politique du logement, du cadre de vie et de la mobilité
- Gestion des équipements d'intérêt communautaire
- Action sociale d'intérêt communautaire
- Transports scolaires
- Autres services sur le territoire :
 - > Aire d'accueil des gens du voyage, située à Bourg-Saint-Maurice
 - > Gestion de l'abattoir et de la chambre funéraire
 - > Maintenance des relais de télévision
 - > Organisation et financement des consultances architecturales en lien avec le CAUE de la Savoie.

2022, LES TEMPS FORTS

JANVIER

Dès janvier, des permanences gratuites proposées avec un conciliateur de justice chez France Services



FÉVRIER

L'accessibilité du territoire, un premier bilan dressé suite au diagnostic lancé par la CCHT



MAI

Ouverture du Lieu d'Accueil Enfants Parents, le Jardin des Mômes, avec le Relais Petite Enfance



JUIN

Journée des familles, le 25 juin à Montvalezan - Rencontre et activités pour tous autour du sport



SEPTEMBRE

Ouverture du campus connecté « Le Campus Alpin » à Bourg-Saint-Maurice, soutenu par la CCHT



OCTOBRE

La Semaine Bleue, organisée pour les seniors par le Service Étoile - Atelier informatique



MARS

Du 26 mars au 10 avril « Tous au compost ! », réunit un public nombreux pour sa 1^{ère} édition



AVRIL

Opération « Jobs d'été », par Le Loc@l des Jeunes et la Mission Locale Jeunes Albertville Tarentaise



JUILLET

Début de la pose des totems d'entrée du territoire, aux 3 cols et à Bourg-Saint-Maurice



AOÛT

Arrivée finale de la 58^{ème} édition du « Tour de l'Avenir » Hommes, à Villaroger (Le Pré)



NOVEMBRE

La CCHT participe au DUODAY, pour l'inclusion professionnelle des pers. en situation de handicap



DÉCEMBRE

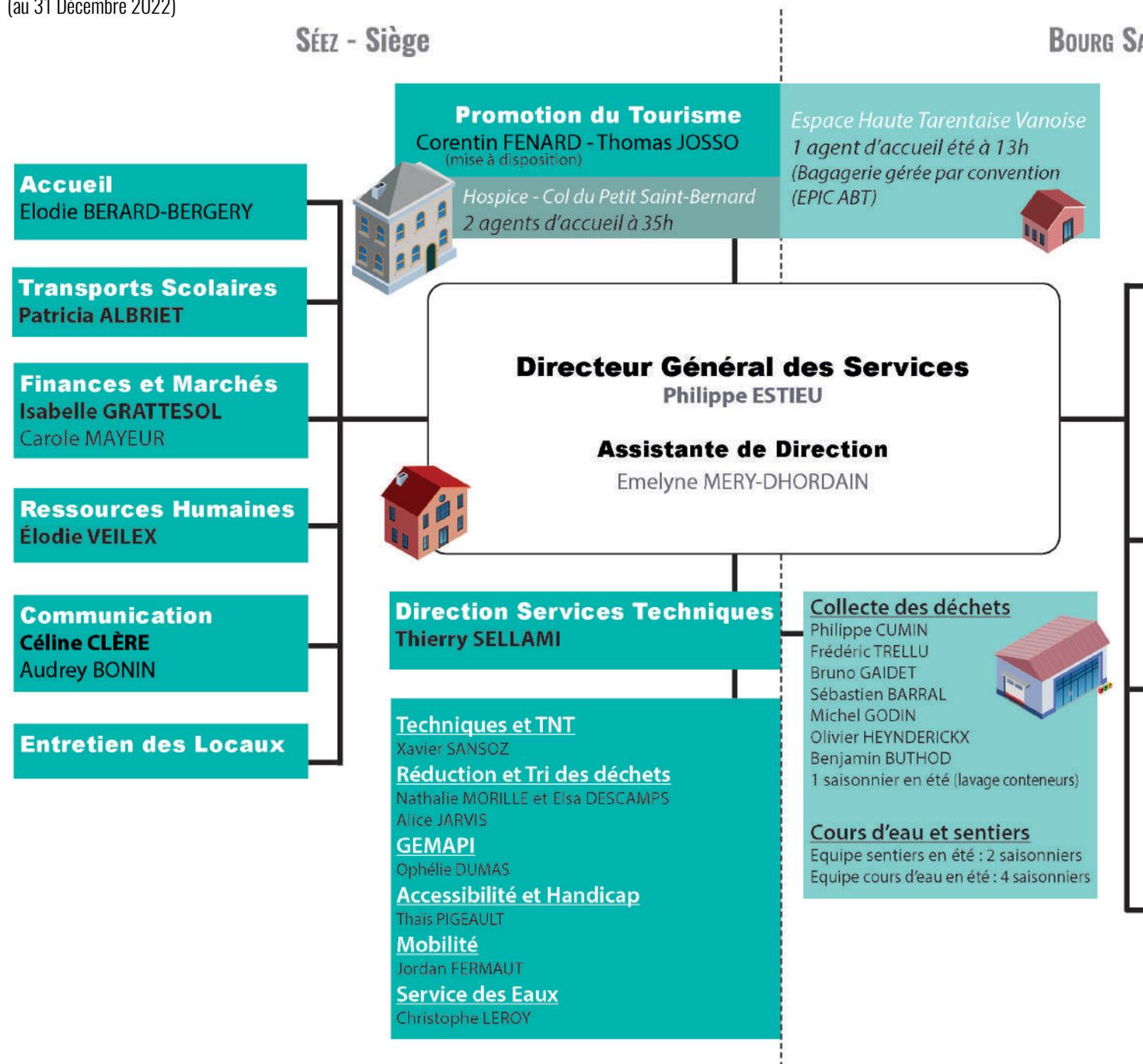
Concert de Noël, donné à Séz par les chorales de l'École de Musique de Haute Tarentaise



RESSOURCES HUMAINES

ORGANIGRAMME

(au 31 Décembre 2022)



MISSIONS DU SERVICE

- **Gestion des carrières** : veille juridique et contrôle de l'application des statuts, élaboration des actes administratifs, tenue du tableau des effectifs de la collectivité, élaboration des dossiers de retraite et validation des services, préparation et mise en œuvre des recrutements, constitution et mise à jour des dossiers individuels des agents, réalisation du bilan social de la collectivité.
- **Gestion de la paie** : établissement de la paie des agents et des élus de la collectivité, préparation et suivi du remboursement des indemnités journalières suite à des arrêts maladie.

Bourg Saint Maurice

TIGNES / VAL D'ISÈRE

50
agents
au total

29
fonctionnaires

10
contractuels
permanents

11
contractuels
non permanents

Ecole de Musique de Haute Tarentaise

Richard LOUKIA

Catherine THIRARD (interim Direction)

Lara GARRIOCK (secrétariat)

Professeurs :

Nadia BORNAND

Maxime CARON

Jeanne COLOMBIER

Céline FAUVEL

Dimitri FILLASTRE

Isabelle GIRAUDEAU

Philippe GRANGEON

Mélanie LE ROUX

Marie-Louise FAVRE

Marie-Anne SOUFFLARD

Catherine THIRARD (TP)

Alain PAWLOVICK

(mise à disposition)

Steve KIRALY

Arnaud DEDIEU

Jessica DUBUS

Claudio MIOTTI

Mises à disposition
de professeurs
se déplaçant à
Tignes et Val d'Isère
pour l'enseignement
des instruments, éveil
et formation musicale

Un temps complet,
= 20h de face à face pédagogique.



Relais Petite Enfance

Anne-Laure MAITRE

Stéphanie ERIAT

Service Jeunesse - Local des Jeunes

Jérôme KERJEAN

Poste vacant (PIJ)

Poste vacant (Animateur)

Un agent saisonnier été

Mises à disposition et
conventions avec les ALSH de
Tignes, Val d'Isère et
Bourg Saint Maurice



Service Étoile & Maison France Services

Carine POULIQUEN

Lucy GOMEZ-ROSADO (Coord. gérontologique)

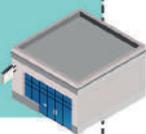
Elphie MEDDOUR (Secrétariat et animations)

Sabine SELLINI (Transport social)

Eric PUGIN (Livreur portage repas)

Magali MICHON (France Services)

Anaïs COSSARINI (France Services)



Perspectives 2023



La mise en conformité des 1 607 heures aura lieu suite à la loi de la transformation de la fonction publique du 06 Août 2019, abrogeant le fondement légal du maintien des régimes dérogatoires de la durée légale du travail. Des tickets restaurant seront mis en place pour les agents de la collectivité. Mise en place du télétravail, création du Comité Social Territorial (Comité Technique) et du Comité du personnel.

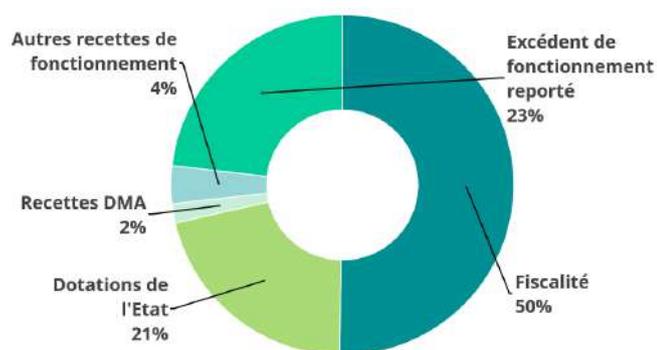
• **Gestion du budget Ressources Humaines** : préparation et suivi du budget Ressources Humaines en dépenses et en recettes.

• **Autres missions du service** : vérification des tableaux d'avancement d'échelon et de grade des agents titulaires, révision et évolution du régime indemnitaire, gestion des carrières, veille juridique permanente afin d'appliquer les textes de lois.

FINANCES ET MARCHÉS PUBLICS

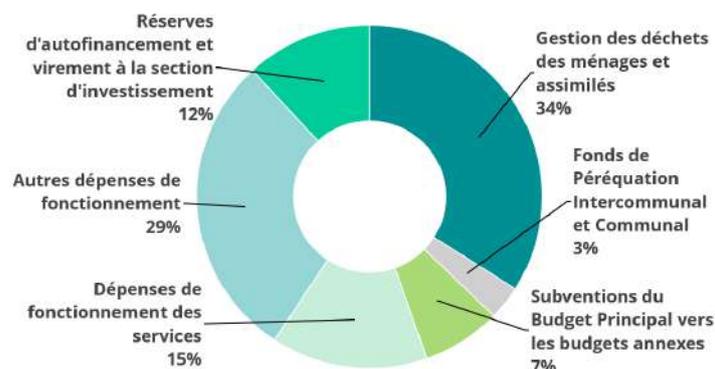
RAPPORT FINANCIER / BUDGET PRINCIPAL (voté)

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : **26 M€**



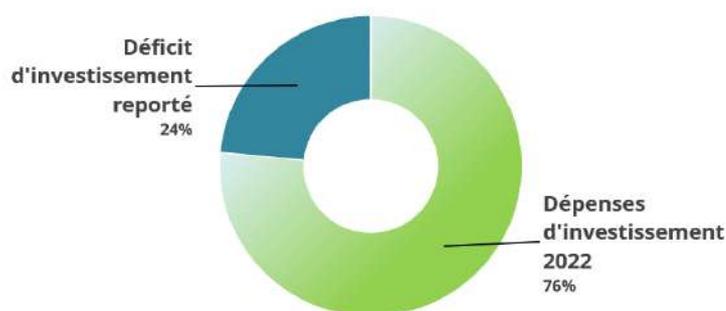
Les ressources de la Communauté de Communes de Haute Tarentaise proviennent essentiellement de la fiscalité (cf. détails dans l'encadré à droite). Les recettes liées à la gestion des déchets concernent principalement le rachat de matériaux par les organismes partenaires et la vente de tickets de déchèterie. Les dotations de l'Etat sont majoritairement constituées de la dotation globale de fonctionnement (DGF) Touristique.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : **26 M€**



Le plus gros poste de dépenses de fonctionnement concerne la gestion des déchets. Le budget principal participe au travers de subventions de fonctionnement à l'équilibre des budgets annexes.

/ BUDGET TOURISME HAUTE TARENTEAISE (voté) INVESTISSEMENT : **2 M€**

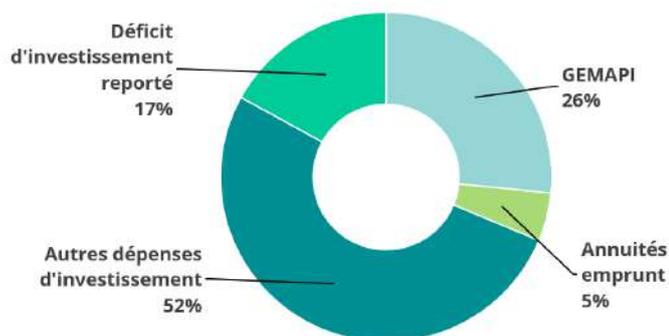


Les dépenses d'investissement du budget Tourisme concernent principalement les travaux d'aménagement d'une passerelle sur la piste cyclable au niveau du pont du Reclus à Ségez, la création et la pose de portes d'entrée du territoire (à Bourg-Saint-Maurice, au Col du Petit Saint-Bernard, au Cormet de Roselend et Col de l'Iseran), de l'achat de bornes de recharge VAE et de l'aménagement d'une aire de vidange pour camping-cars au Col du Petit Saint-Bernard.

Liste des marchés de travaux et prestations de services attribués en 2022

- Organisation et gestion d'un accueil de loisirs à Val d'Isère
- Organisation et gestion d'un accueil de loisirs à Bourg-Saint-Maurice
- Conception graphique, fabrication et pose de totems / portes d'entrée du territoire
- Aménagement d'un itinéraire cyclable et création d'une passerelle
- Fourniture d'équipements vélo : bornes de recharge VAE pour développer la pratique du vélo sur le territoire de Haute Tarentaise

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 3,7 M€



En 2022, les dépenses d'investissement liées à la Gestion des Milieux Aquatiques et à la Prévention des Inondations ont principalement concerné les travaux du Canal de l'Isère. La communauté de communes de Haute Tarentaise, dans le cadre du développement de sa prise de compétences a également acquis de nouveaux locaux dans la ZAC des Colombières.

/ BUDGETS ANNEXES (votés)

ABATTOIR : FONCTIONNEMENT : **75 K€**
 INVESTISSEMENT : Pas de dépenses en 2022

MAISON FUNÉRAIRE : FONCTIONNEMENT : **10 K€**
 INVESTISSEMENT : Pas de dépenses en 2022

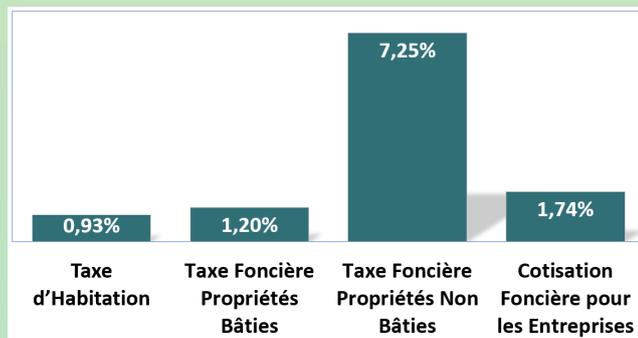
TRANSP. SCOLAIRES : FONCTIONNEMENT : **1,9 M€**

- Etude de faisabilité pour la gestion du risque torrentiel sur la Davie aux Brévières à Tignes
- Constitution du dossier d'autorisation du système d'endiguement du Reclus sur la commune de Séez
- Évolution du système d'information, assistance et maintenance informatique
- Fourniture de titres-restaurant pour les agents de la communauté de communes de Haute Tarentaise

La fiscalité en 2022

La Communauté de Communes de Haute Tarentaise dispose d'une fiscalité propre depuis le 1^{er} janvier 2007. Conformément au pacte financier adopté sur le mandat, les taux de fiscalité 2022 sont identiques à ceux de 2021. Elle perçoit les diverses taxes détaillées ci-après.

1. Les taxes additionnelles



2. La Taxe d'Enlèvement des Ordures

Ménagères (TEOM) pour le financement des dépenses liées à la gestion de la compétence des déchets :

Zone 1 : zones villages (secteurs de Bourg Saint Maurice à taux réduit, territoire des Chapelles, de Montvalezan sauf La Rosière et restaurants d'altitude, partie du territoire de Sainte Foy Tarentaise excluant la ZAC de Bonconseil, territoire de Séez et de Villaroger).

8,46 %

Zone 2 : zones stations (secteurs de Bourg-Saint-Maurice à taux plein, station de La Rosière, territoire de Tignes, de Val d'Isère et la partie du territoire de Sainte-Foy-Tarentaise comprenant la ZAC de Bonconseil).

10,83 %

3. La Taxe pour la Gestion des Milieux Aquatiques et Préventions des Inondations (GEMAPI) : lors du vote du budget, les élus communautaires se prononcent chaque année sur le montant nécessaire à l'équilibre du budget.

Pour 2022, celui-ci est de **1 600 000 €**

La Communauté de Communes de Haute Tarentaise a pour objectif constant de veiller au respect des règles régissant la commande publique.

COMMUNICATION

UN ÉVENTAIL D' ACTIONS

Le Service Communication est avant tout en charge de la **communication institutionnelle** de la collectivité avec pour objectif de diffuser toutes informations utiles aux habitants du territoire et de relayer les actualités (celles des partenaires incluses). Par ailleurs, **la communication pour la promotion touristique s'intensifie** durant la période Printemps-Été, avec la mise en valeur de la marque de territoire HAUTE TARENTOISE VANOISE et de son agenda culturel étoffé. Depuis juin 2022, une assistante communication se charge de la communication sur les réseaux sociaux et épaula la responsable du Service dans ses missions (collecte de contenus, diffusion des informations, production de visuels, suivi administratif...).

Les missions répondent aux besoins des services de la CCHT et aux demandes des élus. Les moyens de communication employés correspondent à des usages et des publics divers. La connaissance de cet écosystème permet d'adapter les moyens et d'en proposer de nouveaux, selon les objectifs fixés.

L'édition, par la création de documents (affiches, dépliants, programmes, signalétique...) permet de faire connaître tous types de services proposés par la CCHT en détail et en différents lieux physiques. Un rapport d'activité annuel est également publié entre juin et septembre, une fois approuvé en Conseil communautaire. Envoyé aux mairies, il est consultable à l'accueil de la CCHT à Sées et sur le site internet.

Les relations presse contribuent à informer la population via des communiqués de presse envoyés aux médias (presse et radios) ainsi qu'auprès d'une liste de diffusion locale incluant mairies, associations, écoles, OT, professionnels de la santé, etc. qui peuvent relayer à leur tour, les éléments cités. Ils permettent notamment d'annoncer l'évolution d'un service, un événement ou d'en faire son bilan, d'apporter un éclairage sur les sujets abordés et votés en Conseil communautaire. Le service communication centralise les demandes de la presse et apporte également des réponses aux journalistes.

Faits marquants

Mars-Avril 2022

Communication auprès des entreprises sur la possibilité de verser une partie de leur taxe d'apprentissage au bénéfice du Loc@l des Jeunes pour soutenir les actions en faveur des jeunes de Haute Tarentaise.

Juin 2022

- Recrutement d'une assistante au service Communication à temps partiel pour renforcer l'équipe et faire face aux besoins croissants.
- Inauguration du quai de transfert des déchets à Valezan en présence des élus de la CCHT, de la CC des Versants d'Aime et du Département.



- Pose de la signalétique des zones de covoiturage sur les huit communes du territoire.



Août 2022

- Accueil de 5 influenceurs pendant 2 jours en Haute Tarentaise Vanoise. Objectif : faire découvrir la destination pour faire parler d'elle sur les réseaux sociaux.



- Promotion de la destination à l'occasion du Tour de l'Avenir avec une arrivée finale à Villaroger diffusée sur Eurosport.



Les supports digitaux sont de véritables fenêtres ouvertes sur le territoire dont les informations sont régulièrement renouvelées et mises à jour.

Le site internet - www.hautetarentaise.fr - dévoile compétences, informations légales obligatoires (délibérations, comptes-rendus du conseil, etc.), actualités, agenda... Il s'adresse davantage à la population qu'aux visiteurs de passage dans la vallée malgré l'existence d'un onglet Tourisme. **La page Facebook** informe de la mise en place d'événements, ateliers, conférences... et réalise des retours en images ; **les écrans TV** disposés à l'accueil de la CCHT, à l'École de Musique - Relais Petit Enfance, au Loc@l des Jeunes et chez France Services offrent une bonne complémentarité pour accroître la visibilité des informations ; **l'application gratuite illiwap**, informe en temps réel (et sans publicité) ses abonnés et participe à une meilleure proximité avec les administrés.

Promotion de la destination : Exposition estivale « Les bons moments à vivre », dossier de presse Été 2022, campagne de publicité dans la presse régionale...

Octobre 2022

• Lancement de la campagne pour la sensibilisation à la Sobriété Énergétique sur le territoire.

Objectif : faire connaître les actions des communes et suggérer des écogestes utiles pour les habitants en soulignant les bénéfices obtenus.



• Participation au XPLORE Alpes Festival avec un stand sur le village des exposants avec diverses animations : prévention pour la réduction et le tri des déchets, vélo à smoothie, covoiturage, joëlette®, activités outdoor du territoire, diffusion du clip Haute Tarentaise Vanoise, etc.



2213

abonnés à la page facebook
(Vs 1852 en 2021)

884

publications sur facebook
(Vs 425 en 2021) et
224 sur la page Instagram du
Loc@l des Jeunes

600

abonnés à l'application illiwap
en décembre 2022

138

supports de communication réalisés (affiches, dépliants, signalétique, panneaux d'exposition, encarts publicitaires, vidéos...)

29

communiqués de presse

Perspectives 2023



Une réflexion est à mener sur la stratégie éditoriale de la page Facebook de la CCHT qui est fortement sollicitée par les services et partenaires. Un formulaire d'inscription en ligne pour l'École de Musique sera créé afin de faciliter les démarches des familles. Une newsletter à destination des habitants devrait voir le jour pour remplacer le magazine intercommunal resté en suspens. Le rapport d'activité annuel sera modernisé dans sa mise en page pour permettre une meilleure lecture.

ENFANCE & JEUNESSE

La compétence Enfance-Jeunesse se compose de plusieurs services à destination des 0-25 ans.

Le Relais Petite Enfance (R.P.E.), localisé à Bourg-Saint-Maurice se mobilise sur l'ensemble du territoire de la Haute Tarentaise pour remplir ses missions d'information, d'accompagnement, de médiation et de professionnalisation des assistantes maternelles et des gardes à domicile. Le R.P.E. remplit aussi des missions au service des familles en termes d'information (accompagnement à la parentalité, démarches d'embauche, sensibilisation à leur rôle de « parents employeurs », information sur la convention collective), et animations avec des ateliers parents-enfants. Les familles sont aussi invitées aux événements du R.P.E. (spectacles, fêtes...).

Par ailleurs, les Maisons d'Assistants Maternelles (M.A.M.) émergent et se développent sur le territoire notamment à Tignes et Montvalezan. D'autres projets sont en réflexion.

Seul le Lieu d'Accueil Enfants Parents (L.A.E.P.) était absent sur la Haute Tarentaise jusqu'à son ouverture en mai 2022, à destination des parents, futurs parents, et grands-parents accompagnés d'enfants de 0 à 3 ans.

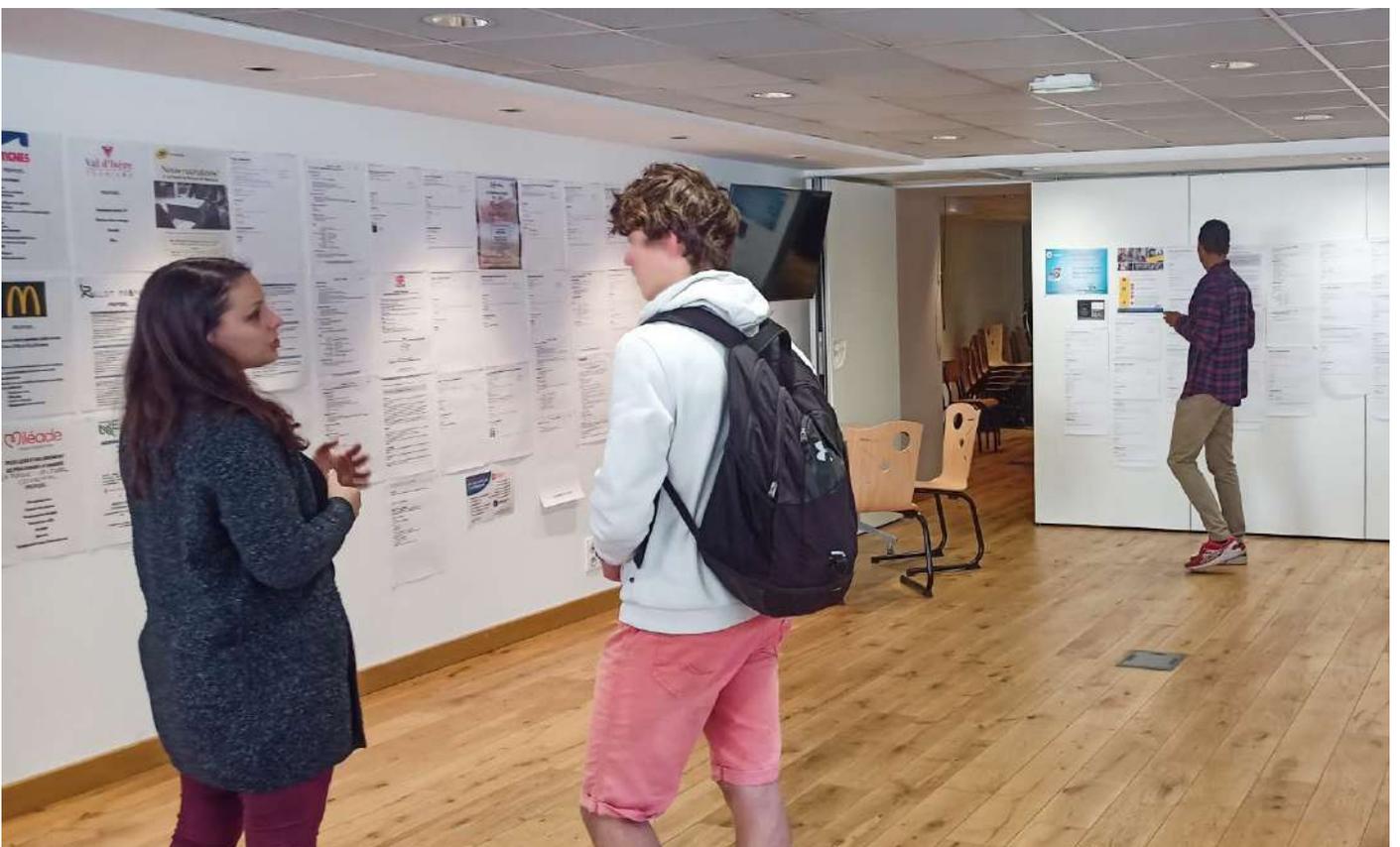
Des accueils de loisirs existent pour les enfants de 3 à 11 ans. Trois accueils sont ouverts pendant les vacances scolaires sur le territoire, accessibles à toutes les familles domiciliées en Haute Tarentaise : La Nabailla à Tignes, Les Aiglons à Val d'Isère et le Club Loisirs à Bourg-Saint-Maurice.

Pour les adolescents, l'Espace Jeunes (11-17 ans) propose des activités, en journée ou en soirée, pendant les vacances scolaires. En plus d'une offre de loisirs, un Point Information Jeunesse (P.I.J.) est disponible au Loc@l des Jeunes (lieu d'accueil gratuit), répondant aux interrogations des 11-25 ans : orientation, emploi, financement du BAFA, aide aux projets, choix métier, santé, etc.

La communauté de communes de Haute Tarentaise promeut le soutien à la parentalité en valorisant les actions de l'association des SaintExupériens et du point Écoute Familles/Jeunes.



Animation du Relais Petite Enfance avec la médiathèque de Séez



Opération « Jobs d'été » à l'École de Musique de Haute Tarentaise - Avril 2022

PETITE ENFANCE

Les principales missions du Relais Petite Enfance (R.P.E.) encadrées par le référentiel national, sont l'accompagnement des familles dans la recherche d'un mode d'accueil et l'emploi d'un professionnel de l'accueil individuel, ainsi que celui des professionnels du secteur dans leurs pratiques et leur employabilité.

Le R.P.E. assure de nombreuses missions : ateliers d'éveil et actions communes avec des partenaires locaux (médiathèques de Bourg-Saint-Maurice, Séez, La Roselière, le Service Étoile, l'École de Musique de Haute Tarentaise, le Service Environnement ou Accessibilité et Handicap de la CCHT, La Ruchette, la CPTS, les micro-crèches de Sainte-Foy-Tarentaise et Bourg-Saint-Maurice, et enfin les multi-accueils de Bourg-Saint-Maurice et de Montvalezan). Ceci participe à la socialisation des enfants accueillis. Le rôle du R.P.E. auprès des assistantes maternelles prend différentes formes : rompre leur isolement, soutenir leur professionnalisation y compris celles qui travaillent dans les MAM (Maison des Assistantes Maternelles), faciliter leur formation (à distance ou sur site) en mutualisant les besoins avec des R.P.E. alentours (6 formations suivies en 2022), maintenir des groupes d'échanges ou des actions collectives (exemple : groupes de parole autour de l'exercice du métier). Des enquêtes de satisfaction et besoins leur sont adressées afin de déterminer les points à améliorer ; la mutualisation des moyens et budgets permet de faire venir des intervenants abordant différents thèmes sur la parentalité et le métier ou d'organiser des spectacles. Enfin, des animations et partages de compétences avec des acteurs locaux sont mis en place avec la Maison de Santé et la caserne des pompiers, notamment.

La création du Lieu d'Accueil Enfants-Parents (L.A.E.P.) « Le Jardin des Mômes », hébergé dans les locaux du R.P.E. à Bourg-Saint-Maurice constitue un autre service à part entière. Il se compose d'espaces de convivialité, d'écoute, de jeux partagés et de parole qui favorisent la rencontre et l'échange entre enfants (- de 3 ans) et parents (ou adultes référents) accueillis conjointement. Le L.A.E.P. est souvent un premier lieu de socialisation où l'enfant développe sa créativité, son rapport à lui-même, aux autres et au monde. Espace d'épanouissement, il prépare l'enfant à la séparation d'avec son parent, facilitant une meilleure conciliation entre vie familiale, vie professionnelle et vie sociale pour les parents.

Faits marquants

Mars 2022

Organisation et animation d'une conférence en partenariat avec le R.P.E. d'Aime sur la nouvelle convention collective des assistantes maternelles.

Avril 2022

Conférence « Pour la saine utilisation des écrans en famille ». Travail en partenariat avec La Ruchette, la médiathèque de Séez, le groupe ELSA, la Maison de Santé de Bourg-St-Maurice.

Mai 2022

Ouverture du Lieu d'Accueil Enfants Parents « Le Jardin des Mômes ».



Juin 2022

- Spectacle « Lou(hou)p » en cofinancement avec la micro-crèche les Petits Chérubins.
- Journée de rencontre et d'activités autour de la différence à Montvalezan-La Rosière, avec le service Accessibilité et Handicap de la CCHT.

Juillet 2022

« Tous les sens en éveil » à Rosuel. Avec plusieurs services de la CCHT.

Octobre 2022

Atelier Communication gestuelle (signes issus de la langue des signes française) lors de la Semaine Bleue organisée par le service Étoile.

Novembre 2022

- Journée des assistantes maternelles avec plus de 50 parents, grands-parents et enfants réunis. Plus de 15 assistantes maternelles apportent leur concours à cette journée.
- Participation au DUODAY (pour la seconde année) : pour une meilleure inclusion professionnelle des personnes concernées par le handicap.



Atelier Parents - Enfants « Activités Collage » animé par Muriel Carayol (artiste plasticienne) au RPE - Mars 2022

80

assistantes
maternelles
agrées

235

places d'accueil
journalière

150

temps
d'animations

746

passages d'enfants
aux animations

2 MAM

Maison des
Assistants
Maternelles

Depuis 2021, dans le cadre de la réforme des modes d'accueil, l'ordonnance n°2021-611 du 19 mai 2021 relative aux services aux familles renforce le rôle des R.A.M. qui deviennent les Relais Petite Enfance (R.P.E.), services de référence de l'accueil du jeune enfant pour les parents et les professionnels. Leurs missions, en particulier en direction des professionnels, sont enrichies et précisées par le décret n°2021-1115 du 25 août 2021.

Perspectives 2023



Outre les ateliers parents-enfants Yoga, Communication gestuelle et Éveil corporel, des temps forts s'inscriront dans le planning du R.P.E. : la Semaine Nationale de la Petite Enfance, la Semaine de la Parentalité avec le soutien de nos partenaires, et la Journée des Assistantes Maternelles. Des conférences autour de la parentalité sont envisagées avec Marie-Paule THOLLON-BEHAR et Catherine DOLTO. D'autres projets autour des écrans et de la promotion de la santé sont prévus avec la CPTS.



JEUNESSE

Le Service Enfance-Jeunesse participe aux côtés des élus de la Commission Enfance-Jeunesse-Sport, à l'élaboration des objectifs généraux de la politique Enfance-Jeunesse en Haute Tarentaise dans la limite de sa compétence (extrascolaire 3-11 ans, Jeunesse et RPE/LAEP). Il met en œuvre des actions pour répondre aux objectifs suivants : définir des axes prioritaires de développement (mission de coordination) où les acteurs du territoire sont sollicités / animer un Loc@l des Jeunes où se concentrent des « services » à destination des 11-25 ans / poursuivre la politique de départ en vacances par une offre de séjours adolescents et de mini-séjours dès 6 ans / confier la gestion des accueils de loisirs 3-11 ans à des prestataires extérieurs.

Si on attribuait en 2021 la hausse des effectifs à la sortie de crise COVID, il semble que la situation de « plein emploi » en Haute Tarentaise oblige les parents à recourir davantage aux modes d'accueil pour leurs enfants, comme pour leurs adolescents. **L'augmentation de la fréquentation des accueils de loisirs** communautaires est observée surtout sur les structures basées à Bourg-Saint-Maurice, dans un contexte où le nombre de jeunes sur le territoire est en baisse constante depuis plusieurs années. Ce constat fait craindre une pénurie d'animateurs. Les organismes de formation au BAFA (brevet permettant l'encadrement d'enfants en accueil collectif de mineurs) enregistrent un déclin des inscriptions en France, caractérisée à notre échelle locale par une diminution du nombre de demandes d'aide pour son financement. Les directions des accueils de Val d'Isère et de Tignes alertent sur la pénurie de logements risquant d'être un frein supplémentaire au recrutement.

Toutefois, l'aide de la communauté de communes au financement du BAFA, la mise en place d'équipes permanentes sur les accueils de loisirs, le professionnalisme des animateurs ont fortement contribué à amortir ce phénomène. Seul l'Espace Jeunes enregistre un taux de refus important pour l'accueil des jeunes sur certaines périodes (40 %) qui nécessiterait un redéploiement des moyens. En 2022, le Loc@l des Jeunes (en-dehors de l'Espace Jeunes) initialement pensé pour les 16-25 ans, attire davantage les 11-15 ans (tendance déjà observée les années précédentes). L'usage du Loc@l des Jeunes par les 16-25 ans reste faible et très ciblé : orientation, CV et lettre de motivation, recherche pour financer le BAFA. Les nombreux événements pilotés par le Point Information Jeunesse ont permis de promouvoir la structure qui, privée de son inauguration (crise COVID, manque de personnel...), avait manqué de visibilité.

Faits marquants

Avril 2022

- Intercentres. Les enfants des accueils de loisirs ont été reçus par la municipalité de Tignes. Les 6-10 ans ont pu monter jusqu'au glacier, puis un film sur la construction du barrage de Tignes leur a été projeté. La journée s'est terminée par des jeux collectifs et un goûter partagé.
- Jobs d'été. 11 entreprises (pour 50 propositions d'emploi) ont fait passer des entretiens d'embauche à une trentaine de jeunes pour des emplois estivaux. 9 jeunes ont reçu une proposition d'embauche ; 5 ont été recontactés pour un deuxième entretien ; 8 ont été aiguillés sur des emplois hors territoire (UCPA).

Juillet 2022

Séjour à Paris. 11 jeunes de la Haute Tarentaise ont découvert la vie parisienne : musées, café-théâtre, laser kart, Aquaboulevard... Ce séjour a été préparé en coopération avec les jeunes de la commune du Plessis-Pâté en Essonne (91) qui étaient venus durant les vacances de Printemps profiter des activités de notre vallée.

Octobre 2022

Forum des métiers. 65 exposants ont présenté leurs métiers ou leurs formations à près de 250 élèves de troisième et de première de la Cité Scolaire Saint-Exupéry.





Visite du Glacier de Tignes par les enfants des accueils de loisirs pendant les vacances de Printemps 2022

22 %

d'augmentation des effectifs sur le Club Loisirs 3-11 ans à Bourg-St-Maurice

992

trajets réalisés par les détenteurs de la Carte Jeunes sur les lignes régulières de bus

84

jeunes accueillis en moyenne le midi, au foyer jeux du Collège, par les animateurs du Service Jeunesse

96

adhérents à l'Espace Jeunes 11-17 ans

L'année 2022 fût celle de la transition entre les objectifs de l'ancien Projet Educatif financé par la CAF et le Conseil Départemental et ceux du nouveau Projet Educatif avec des financements démarrant dès janvier.



Perspectives 2023



2023 s'annonce comme une réponse opérationnelle aux enjeux politiques exprimés par les élus de la Commission Enfance-Jeunesse-Sport : vie sociale, environnement, accessibilité aux services, prévention. La stratégie de communication digitale sera plus appuyée avec l'utilisation de notre compte Instagram qui devrait contribuer à une meilleure identification du Loc@l des Jeunes, et surtout à une meilleure diffusion de l'information à destination des jeunes.

SOLIDARITÉS

Le service des Solidarités regroupe le Service Étoile et la Maison France Services. Réunis en un seul lieu, ils ont pour vocation l'accueil et l'accompagnement des usagers du territoire, tant pour permettre le maintien à domicile que le soutien aux démarches administratives et numériques.

Le Service Étoile accompagne les personnes âgées et/ou en situation de handicap, dans leurs démarches de maintien à domicile et d'accès aux droits. Il assure également un soutien à l'entourage. Il propose au même titre : portage de repas, transport à la demande et prêt de matériel, des animations de prévention.

France Services est un guichet unique de proximité du Service Public au cœur du territoire. Les conseillères France Services accompagnent les usagers pour les aider à accomplir les démarches et formalités administratives et numériques. Pour ce faire, des postes informatiques sont mis à leur disposition en libre-service dans un « espace numérique » dédié. Les partenaires nationaux de France Services sont : la Poste, MSA, CARSAT, Finances Publiques, CAF, Assurance Maladie, ANTS, Pôle Emploi et Point justice. Des permanences sont également assurées par Pôle Emploi, par un conciliateur de justice et par le service de probation et d'insertion (Ministère de la Justice).

Toujours dans une vision à dimension humaine, la mission Accessibilité et Handicap est amorcée avec les élus en créant une Commission Intercommunale pour l'Accessibilité ainsi qu'un poste dédié. Au-delà de la réglementation qui impose l'établissement d'un diagnostic sur la voirie, le cadre bâti et les transports, une feuille de route ambitieuse a été construite. En 2022, le service est chargé de travailler en pluridisciplinarité pour mettre en place une démarche d'accessibilité globale sur le territoire de Haute Tarentaise. Des actions concrètes sont réalisées tout au long de l'année dans l'objectif de sortir les familles et adultes concernés, d'une forme d'isolement et de stigmatisation.



Semaine Bleue - Spectacle du groupe Les Citharins, Place du Haut Bourg à Bourg Saint Maurice - Octobre 2022



Piste cyclable empruntée par des personnes en situation de handicap grâce à du matériel adapté

ACTION SOCIALE

Le service Étoile décline son accompagnement auprès des personnes âgées et/ou en situation de handicap et propose de multiples services pour faciliter le maintien à domicile. Trois missions lui sont assignées : la proximité, la facilité d'accès aux droits et enfin, un travail en réseau avec les partenaires.

Le service Étoile effectue un suivi social personnalisé en fonction des besoins et de l'environnement de la personne âgée et/ou en situation de handicap dans l'objectif de favoriser le maintien à domicile. Exerçant un véritable accueil de proximité, le service apporte son aide par le conseil, l'information et l'orientation des personnes concernées et leur entourage, ainsi que les professionnels de la gérontologie et des secteurs sanitaires et sociaux.

Dans ce cadre, le service Étoile déploie de multiples moyens complémentaires permettant d'améliorer la vie quotidienne et d'apporter une assistance. Il met à disposition gratuitement, depuis plus de 10 ans, du matériel paramédical. Le prêt d'un véhicule 9 places, adapté au handicap est également proposé gratuitement aux structures médico-sociales du territoire et aux associations du secteur travaillant auprès des personnes âgées et/ou en situation de handicap. Il appartient à la communauté de communes de Haute Tarentaise depuis mai 2008.

Il fournit un service de transport à la demande qui joue un rôle important dans la qualité de vie à domicile des personnes âgées et/ou en situation de handicap, momentanément fragilisées ou en perte d'autonomie. Le but étant de rester autonome pour conserver du lien social, de rompre l'isolement et de soulager les proches aidants. La compétence du portage de repas a été partiellement transférée à la CCHT en janvier 2022 et couvre les communes de Bourg-Saint-Maurice, Séez, Les Chapelles et Montvalezan-La Rosière. Cette prestation a été étendue à 7 jours par semaine (au lieu des 5 jours prévus initialement), apportant ainsi plus de confort aux bénéficiaires. La partie « haute » du territoire est, quant à elle, gérée par le CCAS de Val d'Isère, pour sa commune, Tignes, Sainte-Foy-Tarentaise et Villaroger.

Et tout au long de l'année, des actions de prévention et des animations sont organisées au bénéfice des seniors et des personnes en situation de handicap.

Faits marquants

Juin 2022

Une journée complète pour découvrir comment fonctionne la mémoire et l'exercer grâce à une multitude de jeux cérébraux adaptés à tous, à la Salle Chorus à Bourg-Saint-Maurice.

Septembre 2022

Passage du Truck de l'autonomie SOLiHA (Solidaires pour l'habitat) à Val d'Isère et Bourg-Saint-Maurice ; une manière ludique de découvrir les solutions d'adaptabilité du logement pour le maintien à domicile dans un espace gratuit et accessible à tous. Animation destinée aux proches aidants et personnes en perte d'autonomie.

Octobre 2022

La Semaine Bleue, organisée et coordonnée par le Service Étoile et le collectif (comportant l'EHPAD, l'école de musique, différents intervenants...), un rendez-vous chargé de rencontres, d'échanges et de moments conviviaux autour de différentes activités : marches, jeux, chant, ateliers informatique, découverte de la langue des signes, danse. Un plaisir partagé, renouvelé chaque année.



MAISON FRANCE SERVICES

Les agents France Services accueillent et accompagnent les usagers pour toutes les démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique, accessible à moins de 30 minutes du domicile. L'objectif est de proposer une offre élargie de services au public, en particulier dans les zones rurales. France Services, c'est le retour du service public au cœur des territoires. Pour un besoin de conseils sur les démarches administratives ou une aide sur l'utilisation d'un service numérique, les usagers peuvent se rendre dans cette structure.

C'est un **lieu d'accueil qui offre un soutien et un suivi personnalisé**, adapté à chaque habitant qui rencontre des difficultés dans l'accomplissement de leurs démarches administratives.

L'équipe est composée de 2 conseillères France Services à l'écoute des usagers pour apporter leur savoir-faire :

- Information de premier niveau et orientation selon les sujets à traiter
- Aide aux dossiers administratifs, incluant les démarches en ligne
- Prise de RDV et mise en relation facilitée auprès de 9 partenaires du Service Public (Pôle Emploi, CARSAT, CAF, assurance maladie, MSA, la Poste, ANTS, Point Justice et Finances Publiques)
- Accompagnement numérique : les conseillères offrent un véritable relais pour guider les personnes sur internet

L'espace numérique à disposition du public comprend : 3 ordinateurs, une imprimante scanner, un téléphone et un accès WIFI.

Des permanences sont mises en place régulièrement avec des partenaires : Pôle Emploi, conciliateur de justice et SPIP.

Ponctuellement, d'autres démarches sont effectuées : aide aux demandes de logement social, aide pour les comptes en ligne (énergie, téléphonie), etc.

Faits marquants

1 accompagnement = 1 démarche

Le temps d'accompagnement des usagers est relativement court. Plus de 80 % des accompagnements durent moins de 20 minutes (8 % moins de 5 min, 34 % entre 5 et 10 min, 40 % entre 10 et 20 min).

Dans presque 85 % des cas, la demande est finalisée. Seulement 9 % doivent revenir à France Services, 4 % finalisent leur démarche en autonomie. 2 % des démarches sont réorientées vers les partenaires.

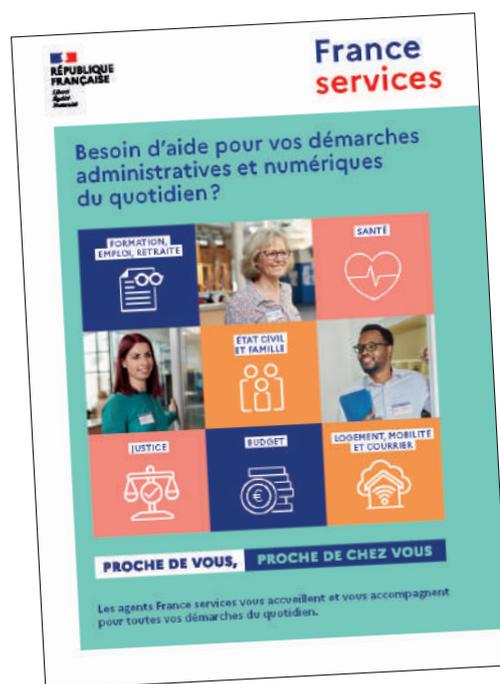
Majoritairement en présentiel

L'assistance pour l'accomplissement des démarches se fait en majorité sur place (85 %), et le suivi effectué par des rendez-vous planifiés représente seulement 5 %.

Les usagers peuvent également être accompagnés par téléphone (9 %) ou par messagerie électronique (1 %). Une grande majorité du public sollicitant l'aide de France Services bénéficie d'un accompagnement total (63 %).

Une assistance ultra-locale

93 % des usagers de France Services résident en Haute Tarentaise, 5 % vivent sur les Versants d'Aime, et 2 % viennent d'autres territoires.





Bâtiment de la Maison France Services et du service Étoile à Bourg-Saint-Maurice, 40 avenue de Haute Tarentaise

6501

accompagnements
personnalisés tous
moyens confondus
sur l'année

26

accompagnements
en moyenne
par jour

593

utilisations
des ordinateurs
en libre-service

150

rendez-vous
planifiés avec les
partenaires



Perspectives 2023



Des permanences régulières seront mises en place sur les communes (au sein des mairies) de Sainte-Foy-Tarentaise, Montvalezan-La Rosière, Les Chapelles et Villaroger. Le parcours usager sera facilité avec la mise en place d'un guichet unique pour le Service Étoile et France Services. L'amélioration de l'accueil des usagers passera par la réduction du temps de permanence et le développement de la prise de rendez-vous, ainsi que le renfort des dispositifs pour garantir la confidentialité.

ACCESSIBILITÉ & HANDICAP

Le service Accessibilité et Handicap prend en charge les missions légales de la Commission Intercommunale Accessibilité, instaurées par la loi du n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Le service a plusieurs fonctions : dresser l'état des lieux de l'accessibilité du territoire et faire toutes propositions afin d'améliorer l'accessibilité.

En février 2022, après **quatre mois de diagnostic** sur l'accès de la Haute Tarentaise aux personnes en situation de handicap, des réunions dans chaque commune sont organisées afin de délivrer un état des lieux ultra-local. Convaincus de la plus-value pour le territoire, les élus s'engagent pour l'accessibilité globale de la vallée et délibèrent sur la création d'un poste de Chargé de mission Accessibilité et Handicap. Dès mars 2022, un **plan d'actions transversales est construit** afin de répondre aux principales problématiques soulevées par le diagnostic (accès à l'information, aux loisirs et au sport, méconnaissance sur le handicap, inaccessibilité du bâti et des transports...).

Dans le cadre de la compétence « **Promotion du tourisme pour tous** », le Service Accessibilité et Handicap travaille sur l'offre globale : l'intercommunalité investit par exemple dans du matériel adapté pour les sentiers de randonnée (acquisition d'une joëlette®). Par ailleurs, le service contribue à améliorer l'accès à l'information avec le guide du « Tourisme confortable en Haute Tarentaise » et la page « Accessibilité » créée sur le site internet de l'intercommunalité.

Dans le cadre de la compétence « action sociale : actions aux personnes âgées et handicapées », le service Accessibilité et Handicap agit pour défaire les aprioris à travers des sensibilisations pour les habitants (exposition itinérante tout l'été) et pour les écoles volontaires (mises en situation dès la rentrée). De plus, tout au long de l'année, afin de rompre l'isolement, le service promeut « l'aller vers » en organisant des événements adaptés (journée avec le Parc national de la Vanoise le 17 juillet, visite de la caserne des pompiers de Bourg-Saint-Maurice le 14 septembre, ateliers sensoriels le 30 septembre...).

Enfin, en véritable observatoire local de l'accessibilité, le service propose aux communes et aux structures qui en font la demande un avis technique. Les Arcs Films Festival et la commune de Bourg-Saint-Maurice ont ainsi pu être accompagnés sur une adaptation physique et/ou sociale de leur projet.

Faits marquants

Mars 2022

Durant tout le mois, le service Accessibilité et Handicap organise le « Mois de la sensibilisation au handicap » en partenariat avec la médiathèque de Séez et l'Association des Paralysés de France. C'est la première action du service qui va servir de base aux futures sensibilisations.

Avril 2022

Pour répondre à la problématique de l'accès à l'information, le service fait ajouter sur le site internet de la CCHT une page « Accessibilité » : en plus de l'accès aux transports et aux activités, l'utilisateur y retrouve une liste des services médico-sociaux ainsi que des informations sur l'emploi. Dans la même optique, un « Guide du tourisme confortable » est édité avec un graphisme adapté à tous.

Juin 2022

Le 25 juin, le service réunit enfants, parents concernés par le handicap, présidents d'associations sportives, élus locaux et départementaux au Plan de l'Arc à La Rosière pour une journée sur le thème du sport adapté et du handisport. Plus de 80 personnes se rencontrent et profitent des activités (joëlette®, tandems, histoires signées, boccia...)!

Juillet 2022

Dans le cadre d'une adaptation de l'offre touristique, l'intercommunalité investit dans une joëlette® : ce fauteuil mono-roue, dirigé par deux accompagnateurs, donne accès aux sentiers de randonnée. La joëlette® est mise gratuitement à disposition des particuliers et associations qui doivent en faire la demande de réservation auprès du Service Accessibilité et Handicap.

Octobre à décembre 2022

Pendant trois mois, les élèves de l'Unité Localisée d'Inclusion Scolaire (ULIS) de l'école du Centre de Bourg-Saint-Maurice ont pu découvrir le patrimoine montagnard, de la ferme aux alpages. Un travail en partenariat avec la coordinatrice de l'ULIS et la FACIM. Un bon moyen de donner un égal accès à notre culture !





Journée intergénérationnelle avec le Parc national de la Vanoise - Prêt d'une joëlette® au Rosuel - Juillet 2022

128
bénéficiaires
d'aides pour
le handicap

20 %
de touristes
ont une mobilité
réduite

11
actions pour
sensibiliser les
habitants

8
événements
adaptés aux
personnes en
situation de
handicap

93 %
des bâtiments publics ne respectent pas
les normes d'accessibilité



Perspectives 2023

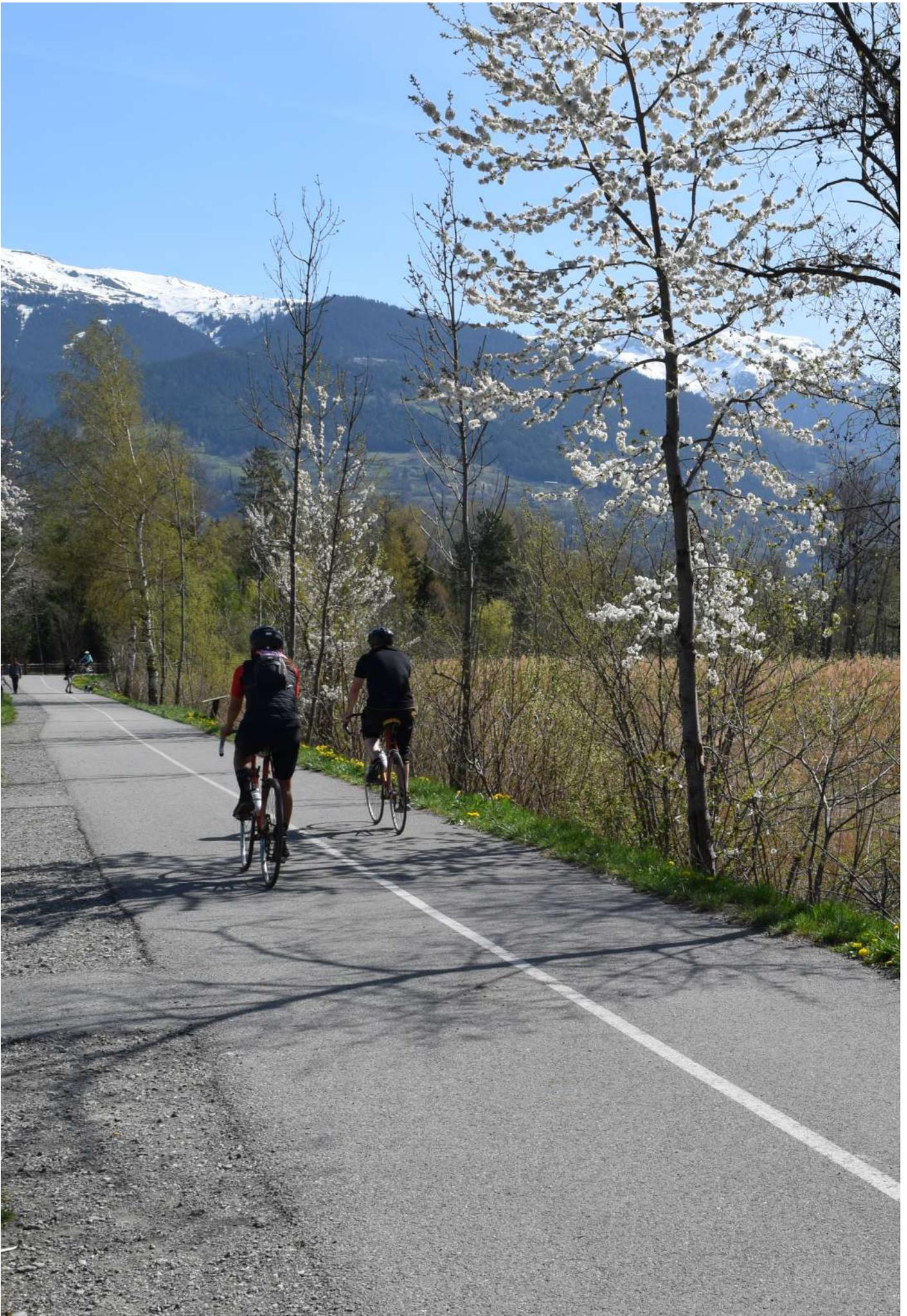
La mission Accessibilité et Handicap est transversale aux autres missions de la communauté de communes. Les projets futurs s'ancreront dans une logique de promotion du tourisme et d'actions sociales mais viseront d'autres champs d'actions : notamment sur la question de l'inclusion professionnelle ou de l'aménagement d'une aire de jeux adaptée. Enfin, l'objectif sera d'être connu comme service d'accompagnement pour toutes les structures qui souhaitent avancer sur le volet inclusif.

SE DÉPLACER SUR LE TERRITOIRE

La communauté de communes de Haute Tarentaise travaille au quotidien pour améliorer les conditions de déplacement des habitants. Pour mener cette mission à bien, deux services sont mis à disposition de la population : le service « Transports Scolaires » et le service « Mobilité ».

Le premier a pour objectif d'assurer le transport de tous les élèves de leur domicile vers leurs établissements scolaires sur le territoire de la Haute Tarentaise mais également vers l'extérieur avec des liaisons vers Moûtiers, Ugine, Albertville ou encore Chambéry. La communauté de communes de Haute Tarentaise travaille en étroite collaboration avec la Région, les transporteurs, les accompagnatrices et les écoles pour que la sécurité dans les bus soit au coeur des préoccupations de chaque acteur.

Le second œuvre au développement des mobilités alternatives à la voiture individuelle afin de réduire la pollution de l'air, les nuisances sonores, les embouteillages... dans le but d'améliorer la qualité de vie des habitants et de lutter contre le changement climatique. Il est aussi question de permettre à tous les habitants, jeunes et moins jeunes, de se déplacer partout sur le territoire intercommunal et de rejoindre plus facilement les agglomérations savoyardes et régionales plus éloignées. Diverses actions sont en cours sur la promotion du covoiturage ou encore le travail conjoint avec la Région pour améliorer la desserte des stations.



TRANSPORTS SCOLAIRES

La communauté de communes de Haute Tarentaise, **Autorité Organisatrice déléguée des transports scolaires pour la Région** organise et gère sous couvert de la Région Auvergne Rhône-Alpes, autorité organisatrice des transports scolaires, **le transport de 1 100 élèves, de la maternelle jusqu'au Baccalauréat.**

Les transporteurs partenaires sont Transdev MARTIN, Voyages LOYET, ABD Voyages et les mairies de Tignes, Val d'Isère et Villaroger. Les établissements desservis sont multiples : les écoles de Haute Tarentaise sur les huit communes du Canton, la Cité Scolaire Saint-Exupéry à Bourg-Saint-Maurice, les collèges et lycées à Moûtiers, le collège Saint-Paul à Cevins, les collèges et lycées à Albertville, le lycée R. Perrin à Ugine et avec une correspondance pour Faverges au LEP Privé La Fontaine.

Les inscriptions au transport scolaire se font sur le site Internet de la Région Auvergne Rhône-Alpes :



Autres usagers sur circuits spéciaux : 3 € le trajet (c'est-à-dire une montée dans le car et non un aller-retour) dans la limite des places disponibles et sur réservation préalable à la CCHT ou 200 € pour l'année scolaire dans la limite de la capacité du car mis en place (la notion du quotient familial ne s'applique pas).

1. Trajet isolé « nounou, cantine, garderie » pour les non ayants droits au transport scolaire ou retour midi uniquement.
2. BTS, étudiants et apprentis.
3. Enfant de maternelle ou de primaire hors établissement scolaire de secteur (et hors école privée située dans la même commune que l'établissement de secteur).
4. Enfant hors établissement scolaire (stage, etc.).
5. Autres usagers, le transport scolaire s'effectue dans la limite des places disponibles, au cas par cas. Aucun adulte ne circule sur les circuits « maternelles-primaires ».

En détail

Procédure d'inscription

Barème de participation financière des familles*

Quotient familial QF (CAF-MSA)	QF < 550	de 550 à 650	de 651 à 750	QF > à 750 ou non déclaré
Tarifification annuelle	40 €	70 €	105 €	140 €

*Barème applicable pour les 2 premiers enfants transportés ayant droit au transport scolaire.

3^{ème} enfant : - 50 % sur le barème

4^{ème} enfant : Gratuit

Points particuliers

1. **En cas de garde alternée :** une inscription est faite par chaque parent. La place est prise en compte dans la capacité des cars sur chacun des circuits. Deux dispositifs transports sont garantis toute l'année, donc chacun des représentants légaux paie la moitié suivant son Quotient Familial (QF).
2. **Pour les scolaires saisonniers résidant en Savoie amenés à changer de transport en cours d'année,** une 2^{ème} inscription et l'édition d'une 2^{ème} carte par la Région sont nécessaires. Le saisonnier ne paie pas une seconde fois.

À noter

La prise en charge en cours d'année des ayants droits au transport scolaire s'étudie au cas par cas, dans la limite de la capacité du car mis en place à la rentrée. En dernier recours, la famille sera indemnisée pour absence de transport suivant les conditions de la charte.



Des élèves devant la Cité Scolaire Saint-Exupéry à Bourg-Saint-Maurice - Exercices de sécurité

29

circuits
quotidiens
(784 élèves)

10

circuits
hebdomadaires
(316 élèves)

1100

élèves détiennent
une carte de
transport scolaire



ÉDUCATION À LA SÉCURITÉ DANS
LES TRANSPORTS
COLLECTIFS DE JEUNES



- Je dois être **visible** en me rendant au point d'arrêt.
- Je ne **joue pas** à proximité du véhicule.
- À son arrivée, je reste en **retrait** du bord de la chaussée.
- Je monte avec le cartable **à la main** sans bousculade, puis dans le car je suis **assis**, ceinture **bouclée**.
- Je **ne cours pas** après le véhicule s'il a déjà démarré.
- Après la descente, je ne traverse ni devant ni derrière le véhicule; j'attends qu'il se soit **éloigné**.

CAMPAGNE NATIONALE ANATEEP

Transport attitude

Association Nationale pour les Transports Éducatifs de l'Enseignement Public
8 rue Edouard Lockroy 75011 Paris - Tél 01 43 57 42 86 - contact@anateep.fr
www.anateep.fr

T'ES COMMENT DANS LE CAR ?



ANATEEP **IVECO BUS** **SÉCURITÉ ASSURÉE**

89^e campagne nationale d'éducation à la sécurité et à la citoyenneté dans les transports collectifs de jeunes

Perspectives 2023



Les 29 circuits seront remis en appel d'offres. La collectivité souhaite former les accompagnateurs/trices intervenant dans les bus scolaires afin de mieux encadrer les publics concernés. L'Association Nationale pour les Transports Éducatifs de l'Enseignement Public (A.N.A.T.E.E.P.) sera sollicitée pour des ateliers de mise en sécurité dans les transports scolaires auprès du public visé (évacuation, sécurité aux abords des transports scolaires...).

MOBILITÉS

La question des mobilités est aujourd'hui un enjeu majeur du projet de territoire. Il s'agit d'un levier d'action important pour lutter contre le changement climatique qui impacte tant nos montagnes. Le rôle du service est de mettre en place des actions concrètes pour désenclaver notre territoire et améliorer les mobilités internes à la Haute Tarentaise.

Les six premiers mois de travail permettent de mettre en place une véritable feuille de route de la mobilité pour le territoire. Elle se caractérise en trois axes :



Les élus des 5 intercommunalités de Tarentaise s'allient pour encourager le covoiturage - Mars 2022

- La mise en application d'une convention de coopération en matière de mobilité avec la Région.
- L'amélioration de la mobilité sur le territoire : il s'agit de trouver des solutions de mobilités internes au territoire. La promotion du covoiturage pour les trajets du quotidien et le travail mené avec la Région sur l'augmentation de la desserte en cars fin 2022 en sont les principaux exemples.
- Le désenclavement de la Haute Tarentaise : cet axe de la feuille de route s'intéresse à l'accès au territoire. Plusieurs projets vont être lancés notamment sur la desserte ferroviaire et l'amélioration de la gare de Bourg-Saint-Maurice.

Il s'agit de fixer les grandes orientations en matière de mobilité et de déplacements sur le territoire.

Faits marquants

Août 2022

Recrutement d'un Chargé de mission Mobilité qui devra mettre en œuvre la politique de mobilité de la CCHT et assurer le lien avec la Région Auvergne Rhône-Alpes.

Novembre 2022

Lancement d'actions de sensibilisation en faveur du covoiturage pour les trajets domicile travail. La CCHT réalise un plan de communication pour promouvoir ce type de déplacements alternatifs à la voiture individuelle à destination toute particulière des travailleurs saisonniers. Ce plan contient une campagne d'affichage et de promotion dans les radios et journaux locaux ainsi que le lancement d'une vidéo de promotion (2200 personnes atteintes sur les réseaux sociaux). Elle est disponible sur le site de la CCHT dans la rubrique Vie Pratique > Transports > Covoiturage local.





Campagne d'affichage pour la pratique du covoiturage en Haute Tarentaise - Septembre 2022

300.000 t.

quantité de CO2 émis dans l'atmosphère en 1 an par les déplacements vers les stations de Tarentaise, soit l'équivalent d'une ville de 25 000 habitants

82 %

c'est la part de la voiture dans les déplacements en Haute-Tarentaise

1,4

passagers = taux d'occupation moyen d'une voiture en France

10 %

de baisse des émissions de GES sur le territoire depuis 5 ans



Perspectives 2023



Une année riche s'annonce avec le lancement de projets structurants pour le territoire, parmi lesquels la réalisation d'une étude de mobilité vallée-stations incluant la faisabilité d'un transport alternatif dont les ascenseurs valléens, la transformation du pôle gare de Bourg-Saint-Maurice en Pôle d'Echange Multimodal, le début des études pour l'extension de la navette La Ronde à Séez, le lancement d'un plan de covoiturage en Tarentaise ou encore la réorganisation de certaines lignes de transports vers les stations.

TOURISME, CULTURE & PATRIMOINE

La destination Haute Tarentaise Vanoise est une terre de sport, d'histoire, de culture et de patrimoine qui attire de nombreux touristes chaque année.

Réputé pour ses domaines skiables internationaux, ce territoire regorge de ressources et de richesses naturelles.

En combinant, la renommée internationale des stations touristiques basée sur les sports outdoor tels que le ski, le vélo, le parapente, l'alpinisme ou les sports d'eau vive, au patrimoine naturel, religieux et immatériel, la destination se positionne comme une terre d'aventure et de voyage, et ce, particulièrement en saison estivale.

Son environnement offre un cadre de vie paisible aux habitants, et inoubliable pour les touristes qui viennent vivre ici des expériences uniques dans un paysage de reliefs et de panoramas.

La communauté de communes de Haute Tarentaise encourage et renforce ses collaborations et se structure progressivement pour favoriser la cohérence et la complémentarité entre les communes. En 2023, l'objectif est de poursuivre dans ce sens en invitant les politiques et les techniciens à dessiner le futur de la destination Haute Tarentaise Vanoise.

L'École de Musique de Haute Tarentaise collabore étroitement avec le Service Culturel pour faire découvrir son art au plus grand nombre et surtout dès le plus jeune âge. Par ailleurs, des réflexions autour de l'éducation artistique et culturelle sont initiées sur le territoire grâce à des spectacles qui ont parfois une vocation pédagogique.





TOURISME

La régie Tourisme dispose d'un rôle d'accueil et d'information auprès des touristes via les points d'accueil à la gare de Bourg-Saint-Maurice et à l'Hospice du Petit Saint-Bernard. Elle dispose également d'un rôle de promotion touristique intercommunale et de coordination des interventions des divers partenaires du développement touristique local. La régie Tourisme réalise également des aménagements et installations touristiques visés par les statuts de la communauté de communes (piste cyclable, sentier inter-villages...).

Accueil touristique en gare de Bourg-Saint-Maurice - Chaque hiver, un service de bagagerie est mis en place en partenariat avec l'Office de Tourisme de Bourg Saint Maurice-Les Arcs et l'association des commerçants « Les échoppes boraines ». L'été, le lieu est transformé en point d'information touristique avec des brochures présentant la destination Haute Tarentaise Vanoise et des expositions temporaires en visite libre. **Accueil touristique à l'Hospice du Petit-Saint-Bernard** - Grâce au partenariat avec la commune de La Thuile, nous proposons un accueil touristique Franco-Italien au 1^{er} étage de l'Hospice du Petit Saint-Bernard, situé au Col du Petit Saint-Bernard, porte d'entrée du territoire. Ouvert 7 jours /7 entre juin et septembre, deux hôtesses et un agent de l'OT de La Thuile accueillent environ 15.000 visiteurs en 2022. Par ailleurs, dans le cadre de la **promotion de la marque Haute Tarentaise Vanoise**, la régie Tourisme renouvelle sa présence dans le Dauphiné Libéré : insertion d'un bandeau en première page sur l'édition Savoie et en page Annecy pour l'édition Annecy (13 parutions pour 210.000 lecteurs jours), une page dans le guide de l'été (diffusion à 123.000 exemplaires), 3 campagnes digitales de 5 jours (130.000 affichages garantis sur le site web Savoie + Haute-Savoie). **Totems d'entrée du territoire** - Quatre totems sont installés aux portes d'entrée du territoire. Situés sur le Col du Petit Saint-Bernard, au Cormet de Roselend, au Col de l'Iseran et à l'entrée de Bourg-Saint-Maurice, ils permettent de promouvoir la marque de destination et incitent les touristes à se faire photographier à côté. **Tour de l'Avenir** - La Haute Tarentaise via la commune de Villaroger accueille la 58^{ème} édition du Tour de l'Avenir (course cycliste à étapes, référence pour les coureurs de moins de 23 ans). Sous un grand soleil estival, l'arrivée finale de l'événement est une réussite avec la mise en place de nombreuses animations : pique-nique champêtre, show VTT trial, stands de producteurs et artisans locaux, etc. Des navettes sont également mises en place pour faciliter le déplacement des spectateurs vers le site d'arrivée, depuis des parkings plus bas.

Faits marquants

Août 2022

- Cinq influenceurs sont accueillis sur le territoire. Cette opération permet la mise en valeur de la destination en été. Le but étant de faire connaître l'offre estivale et promouvoir son authenticité. Durant 2 jours, le programme était copieux (repas dans des restaurants emblématiques, visite d'artisans locaux - filature Arpin, coopérative de Beaufort, poterie céramique d'Anne Marmottan, production du fromage Persillé de Tignes, sortie vélo sur la piste cyclable...).
- Comme chaque année depuis 2015, le Tour de l'Avenir fait étape en Haute Tarentaise Vanoise, et pour la première fois, Villaroger accueille l'arrivée finale de l'épreuve. Avec une diffusion TV internationale sur Eurosport, la promotion de la destination est au rendez-vous avec notamment, un passage par le mythique Col de l'Iseran.

Octobre 2022

- Les travaux de la dernière section de la piste cyclable sont finalisés. Cette nouvelle portion permet de rejoindre la plaine du Champet (Villaroger) à la RD 902 en dessous de Sainte-Foy-Tarentaise. D'une longueur de 12,7 km sur

la Haute Tarentaise et de 24,7 km jusqu'à Aime, la piste cyclable peut désormais être utilisée jusqu'à son terme par les cyclistes voulant se diriger vers le Col de l'Iseran et Tignes.

- XPLORE Alpes Festival organisé du 17 au 30 octobre, en partenariat avec la CCHT. Durant cette 2^{ème} édition, 88 films sont diffusés, accueillant 1831 spectateurs. Le village Xplore accueille 36 exposants et près de 3500 spectateurs. Des causeries autour de la thématique montagne et des ateliers sont appréciés de tous. Les scolaires participent également car la première semaine est dédiée à l'accueil des élèves de la région, qui ont ainsi rencontré et échangé avec les acteurs locaux.

Entretien des sentiers

La CCHT gère l'entretien et le balisage du sentier inter-villages : un sentier de 150 km sillonnant les huit communes du territoire. Ce sentier propose des dénivelés variés pour répondre à différents niveaux de marcheurs : les familles avec enfants ou les randonneurs avertis.



Arrivée finale du Tour de l'Avenir Hommes à Villaroger - Août 2022

15 000
visiteurs au point
information de
l'Hospice du Col du
Petit Saint-Bernard

25 000
passages de cyclistes
au Col du
Petit Saint-Bernard

20 000
passages de cyclistes
au Col de l'Iseran

500
visiteurs sur
l'arrivée finale du
Tour de l'Avenir

14 000
passages de cyclistes
au Cormet de Roselend



Perspectives 2023



Un séminaire sera organisé pour clarifier les compétences en matière de tourisme de la CCHT et développer les axes stratégiques de communication de la destination. La poursuite des aménagements de la piste cyclable (signalétique, mobilier, panneaux d'information) valorisera le site et améliorera le confort des usagers. Lancement du projet de boucle VTTAE permettant de rejoindre Tignes et Val d'Isère depuis la basse vallée. Enfin, l'accueil des arrivées finales des « Tour de l'Avenir » masculin et féminin, aura lieu à Sainte-Foy-Tarentaise.

CULTURE & PATRIMOINE

La commission Culture et Patrimoine souhaite enrichir l'attractivité du territoire tourné originellement vers les activités outdoor, par une valorisation accrue de ses atouts patrimoniaux et culturels, conscient que ces ressorts contribuent à l'amélioration de la qualité de vie de ses habitants. Il tient à renforcer son rôle auprès de l'ensemble des publics, en s'appuyant sur l'École de Musique comme son instrument de médiation culturelle.

Culture et Patrimoine : les événements estivaux connaissent un grand engouement de la part du public. Le territoire est marqué par une empreinte musicale forte avec le Festival Baroque, la Tournée des Refuges, le Festival de musique des Arcs délocalisé « Hors les Murs » mais également avec le concert de Gautier Capuçon donné au lieu-dit Plan Bois à Sainte-Foy-Tarentaise mêlant ainsi la beauté d'un décor naturel à l'émotion de la prestation artistique. En parallèle, des spectacles d'arts et de disciplines variées tels que les déambulations artistiques dans les rues de Bourg-Saint-Maurice, les Échappées Baroque en partenariat avec la FACIM combinant culture, patrimoine et spectacle ainsi que l'Étincelle Festival et le Festival des Pantomines apportent de nouvelles perspectives culturelles à notre territoire.

Enfin, la parution du livret Monts & Merveilles « Sur les Traces du Baroque » invite à la découverte du patrimoine Baroque alpin et complète la collection des deux précédents livrets « Architecture du XX^e siècle » et « Les sentiers de la Mémoire » parus en 2021.

L'École de Musique de Haute Tarentaise : au-delà des 465 élèves inscrits dans l'établissement, les interventions en milieu scolaire touchent plus de 700 enfants du territoire. Tout au long de l'année, les groupes de musique actuelle, les chorales et les différentes classes d'instruments de l'école se produisent sur l'ensemble du territoire. Les élèves des Classes à Horaires Aménagés Musique donnent plusieurs concerts à « La Scène » de Bourg-Saint-Maurice. Les animations musicales égayent « Le Réveil des Jardins » à Hauteville-Gondon, la « Festiweek » et le Carnaval de Bourg-Saint-Maurice, et l'Auberge de Jeunesse à Séez. L'École de Musique collabore avec la médiathèque de Bourg-Saint-Maurice pour mettre en musique des contes et faire des auditions dans celle de Séez (à La Maison d'Emilien). L'école accueille des scolaires lors de Journées Portes Ouvertes et des professeurs de musique interviennent dans de nombreuses classes du territoire.

Faits marquants

Mai 2022

Concert des Classes de Musique Actuelle.
Le 7 mai 2022, un grand concert regroupant les chorales et les groupes de musique actuelle de l'école réunit un public très nombreux.

Juin 2022

Différentes classes de l'école de musique animent des moments musicaux lors de la « Festiweek » à la Cité Scolaire Saint-Exupéry de Bourg-Saint-Maurice.

Août 2022

Concert de Gautier Capuçon : le 23 août 2022, le célèbre violoncelliste offre un concert en duo avec le pianiste Kim Bernard, en pleine nature dans un décor de montagne somptueux.

Été 2022

Animation du patrimoine Baroque : la saison culturelle de l'été est marquée par la valorisation du patrimoine Baroque avec 18 dates, consolidée par la parution du livret de la collection Monts & Merveilles « Sur les traces du Baroque ».

Septembre à décembre 2022

• Un Orchestre à l'École créé à l'école primaire de Sainte-Foy-Tarentaise : plus d'une vingtaine

d'enfants découvrent les cuivres et vont jouer ensemble pendant trois ans sous la direction de deux professeurs de l'École de Musique. L'inauguration, en présence d'un des membres de l'association Orchestre à l'École, a permis de présenter aux parents les premiers morceaux joués dès les fêtes de Noël !

• Concert de Noël : le 16 décembre 2022, l'Église de Séez accueille les chorales de l'École de Musique pour leur concert traditionnel de Noël. Une captation réalisée par des professionnels, retrace, à l'aide d'un montage vidéo, la qualité du spectacle. Une clé USB sera distribuée, participant à la valorisation des chorales.

Focus - École de Musique

Sa fonction première est d'enseigner, faire jouer, interpréter mais aussi écouter ensemble de la musique. Les formations collectives sont à l'honneur cette année, ainsi que les projets en collaboration avec d'autres structures et les concerts. Une quarantaine de collégiens viennent les mardis et jeudis après-midi pour suivre des ateliers instrumentaux dans le cadre des Classes à Horaires Aménagés Musique (CHAM) en collaboration avec la Cité Scolaire Saint-Exupéry.





Spectacle des classes CHAM (collaboration École de Musique et Cité Scolaire St-Exupéry) - La Scène à Bourg-Saint-Maurice - Mars 2022

4.65

élèves inscrits à
l'École de Musique
de Haute Tarentaise

16

professeurs
de musique

10

salles
équipées pour
l'enseignement
de la musique

700

élèves et +
ont bénéficié
d'interventions
en milieu scolaire

33

dates d'événements culturels portés
par la CCHT



Perspectives 2023



Pour 2023, la Commission Culture et Patrimoine proposera des compléments à l'offre touristique. Elle facilitera l'accès à la population locale à des événements culturels sous des formes diverses. Elle favorisera le partage et la transmission de la culture, auprès des plus jeunes publics : ouverture d'un 2^{ème} Orchestre à l'École à Hauteville-Gondon, et renforcement du partenariat avec la Cité Scolaire Saint-Exupéry et l'Académie Festival de musique des Arcs permettant la rencontre d'artistes de renommée internationale. Dans le cadre des actions d'éducation artistique et culturelle, l'intervention auprès des scolaires devrait encore s'élargir. Création d'une chaîne officielle YouTube dédiée à l'école de musique pour valoriser les représentations des élèves. Des ateliers seront créés pour les classes de 4^{ème} et 3^{ème} avec le Pass Culture de Bourg-Saint-Maurice. Enrichissement des cursus éveils musicaux avec les arts plastiques et l'éveil corporel.

ENVIRONNEMENT

Coordonné par le responsable des services techniques, le service « Déchets » est divisé en 3 pôles :

Le Pôle « **Prévention des déchets** » a pour mission de coordonner et d'animer, sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes de Haute Tarentaise, les actions visant à réduire les déchets ménagers et assimilés et à améliorer les performances de collecte sélective.

Le Pôle « **Compostage** » a pour mission le développement du compostage collectif, la promotion du compostage individuel, la sensibilisation aux usagers sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes de Haute Tarentaise.

Le Pôle « **Gestion administrative des déchets** » a pour mission le suivi de la facturation des déchets (collecte, traitement, transferts), le suivi de la reprise des matériaux, les déclarations auprès des éco-organismes.

La compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations s'inscrit dans le grand cycle de l'eau, et répond à un besoin de replacer la gestion des cours d'eau au sein de l'aménagement de notre territoire. Elle associe deux volets complémentaires :

- Le « bon fonctionnement des milieux aquatiques », et en particulier l'entretien des cours d'eau par une équipe en régie opérationnelle ;
- La prévention des risques d'inondation, notamment appréhendé dans le sens de la réduction de la vulnérabilité des populations, et de la protection par des ouvrages hydrauliques (système d'endiguement...).

Des actions concrètes sont réalisées sur le territoire de la CCHT pour répondre aux missions de cette compétence.

La communauté de communes de Haute Tarentaise est également compétente pour la création, l'entretien et le balisage des sentiers d'intérêt communautaire. Le sentier Intervillages est un sentier reliant l'ensemble des communes du territoire. Il est entretenu chaque année par l'équipe « sentier » de la CCHT.



Élèves de classes élémentaires participant au World Clean Up Day - Octobre 2022

Étude du transfert de la compétence de l'eau

La loi NOTRe d'août 2015, instaure l'obligation de transfert des compétences eau et assainissement aux communautés de communes initialement prévu au 1^{er} janvier 2020 (report possible au 1^{er} janvier 2026) dans un souci de mutualiser les moyens, de réaliser des économies d'échelle, d'engager une force de financement pour répondre aux enjeux de développement durable (réduction des fuites d'eau, conformité des ouvrages, interconnexions...). Au final, pour assurer un meilleur service à l'utilisateur. En 2016, la communauté de communes de Haute Tarentaise engage une réflexion sur le transfert de ces compétences sur son territoire. Une étude réalisée de 2017 à 2021 permet d'établir un état des lieux, un diagnostic des installations et de définir des scénarii d'exploitation des services. De manière à poursuivre sa réflexion et pour engager les procédures de transfert, la CCHT lance en 2022 un recrutement pour un poste de Responsable du Service des eaux communautaires. Ce poste est pourvu en décembre 2022. En 2023, les données seront actualisées notamment sur les travaux réalisés sous maîtrise d'ouvrage communale entre 2021 et 2023, sur l'état de la dette transférable, les résultats financiers des budgets des services, le plan d'investissement décennal et sur l'harmonisation des tarifs. Les procédures de transfert seront engagées avec un objectif au 1^{er} janvier 2024 (avant la date butoir obligatoire du 1^{er} janvier 2026).



Les données de l'EAU POTABLE des 8 communes

55 captages | **67** réservoirs | **387** km de réseau
environ **4 200 000** m³ distribués (consommation + fuites + services)

Les données de l'ASSAINISSEMENT COLLECTIF des 8 communes

4 stations d'épuration | **20** postes de refoulement | **218** km de réseau
environ **3 200 000** m³ d'eaux usées traitées

Art. 1^{er} LOI n° 92-3 du 3 janvier 1992 sur l'eau. - L'eau fait partie du patrimoine commun de la nation. Sa protection, sa mise en valeur et le développement de la ressource utilisable, dans le respect des équilibres naturels, sont d'intérêt général. L'usage de l'eau appartient à tous dans le cadre des lois et règlements ainsi que des droits antérieurement établis.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, la communauté de communes de Haute Tarentaise exerce la compétence GEMAPI sur l'ensemble de son territoire. Les actions entreprises dans le cadre de cette compétence, qui est obligatoire, sont définies par l'article L.211-7 du code de l'environnement (aménagement des bassins versants, entretien et aménagement des cours d'eau, canaux, lacs et plans d'eau, défense contre les inondations et contre la mer et protection et restauration des zones humides).

Gestion des Milieux Aquatiques : dans le cadre de la D.I.G. (Déclaration d'Intérêt Général), l'équipe cours d'eau de la CCHT se substitue aux obligations du propriétaire riverain pour l'entretien ponctuel et localisé des cours d'eau de son territoire. L'entretien réalisé de façon pluriannuelle consiste à un élagage plus ou moins léger des arbres déjà présents. Il a pour objectif de limiter la formation d'embâcles et de favoriser la tenue optimale des berges par le développement des racines de la végétation en place.

Prévention des Inondations : dans le cadre du volet Inondation, plusieurs dossiers sont poursuivis et lancés en 2022. La dernière tranche du marché initial des travaux de réfection du canal de l'Isère à Val d'Isère est réalisée ; l'objectif étant de centraliser les écoulements et de maîtriser les crues de l'Isère dans la commune. La mise en place des obligations réglementaires en matière de système d'endiguement (SE) se poursuivent avec l'étude des ouvrages digues des SE du Reclus et du Saint Pantaléon ; et le suivi administratif et technique des ouvrages autorisés (Arbonne et Charbonne/Versoyen). L'année 2022 est également marquée par le lancement de l'étude des torrents du versant ubac des Arcs. Cette étude portée par la CCHT regroupe l'ensemble des acteurs de la zone d'étude et a pour objectif de proposer un programme d'actions pour lutter contre la déstabilisation des torrents en aval de la station des Arcs. Un travail technique est également réalisé dans le cadre de la préparation et la construction des cahiers des charges pour le lancement des études inscrites au Programme d'Etudes Préalables (PEP) du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) Isère en Tarentaise (Davie à Tignes, Nant Cruet à Sées et Chapieux à Bourg-Saint-Maurice). Le service GEMAPI est également consulté et participe tout au long de l'année à des projets du territoire portés par différents acteurs afin d'apporter son expertise technique.

Faits marquants

Mai 2022

Travaux d'urgence aux Chapieux

Dans le cadre d'une visite au hameau des Chapieux le 25 mai 2022 avec la commune de Bourg-Saint-Maurice, des dépôts de matériaux sont observés suite à la fonte des neiges. L'accès au hameau étant réouvert, la CCHT fait le choix d'enclencher la procédure d'urgence dans le cadre de la prévention des inondations. Environ 650 m³ de matériaux sont extraits du lit des torrents du Racle et de la Raja.



Juillet 2022

Signature du nouveau Programme d'Etudes Préalables (PEP) du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) Isère

en Tarentaise. Le 18 juillet 2022, le Sous-Préfet de l'arrondissement d'Albertville et les élus de l'APTV signent le prochain PEP PAPI sur la vallée de la Tarentaise. Sur la période 2022 - 2025, les acteurs du bassin versant engagent des réflexions et des études pour définir une nouvelle stratégie et déterminer les projets d'aménagement pour gérer les risques d'inondation.

Octobre 2022

Campagne de terrain sur les torrents du Versant des Arcs.

Dans le cadre de l'étude des torrents du versant des Arcs réalisée par le bureau d'étude HYDRETTUDES, la CCHT participe aux campagnes de terrain afin d'établir un diagnostic de l'état de fragilité/dégradation des lits.





Visite et observation de dépôts de matériaux aux Chapieux avec la commune de Bourg-Saint-Maurice - Mai 2022

30 km

de cours d'eau
entretenus
en 2022

4

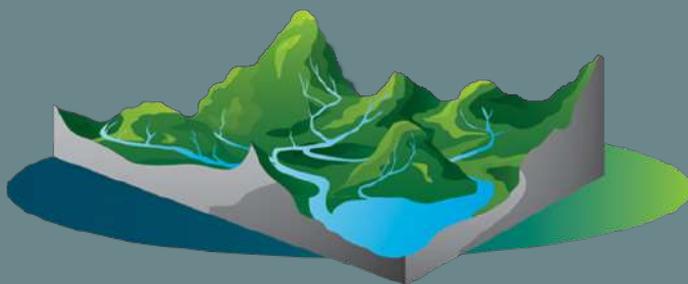
mois d'alerte
sécheresse sur
le territoire

1 600 000 €

de taxe GEMAPI
prélevée

10zaine

de COTECH
et COPIL organisés



Perspectives 2023



Une étude de structuration de la gouvernance du grand cycle de l'eau et de la compétence GEMAPI est lancée à l'échelle de la Tarentaise. Elle fait l'objet de travaux successifs pendant le premier semestre 2022 et permet de proposer une structuration à l'échelle de la Tarentaise comprenant les 5 communautés de communes de l'APTIV et le secteur de la basse Tarentaise d'Arlysière. À compter du 1^{er} janvier 2023, la compétence GEMAPI sera transférée à l'APTIV.

GESTION DES DÉCHETS

La communauté de communes de Haute Tarentaise a la compétence collecte et traitement des déchets. En 2016, la compétence traitement est transférée au Syndicat Mixte Savoie Déchets à Chambéry. **L'objectif du service Réduction et Tri des déchets est d'assurer la continuité du service de collecte dans les meilleures conditions** avec l'intervention d'une trentaine de personnes (public et privé) sur tout le territoire. Le service joue également un rôle majeur dans la démarche de réduction des déchets auprès des administrés grâce aux trois animatrices.

Organisation de la collecte des déchets : sur les huit communes, la collecte des ordures ménagères, emballages, papiers, verre et cartons bruns se fait par camion, au niveau des points d'apport volontaire (16 230 tonnes collectées en 2022). La collecte en déchèterie est répartie sur le territoire, sur 4 sites distincts. Dans ce cadre, un suivi des nouvelles R.E.P. (Responsabilité Elargie du Producteur) est exercé en intégrant au tri de nouvelles catégories de déchets (ex. articles de sport et loisirs, mobilier). L'uniformisation de la signalétique des bennes de déchèteries a été opérée par les services Réduction et Tri des déchets et Communication. Enfin, deux quais de transfert des déchets (à Tignes et Valezan), permettent de diminuer le nombre de camions sur les routes de Savoie. Le transfert se fait d'un camion benne à un camion semi-remorque pour un transport optimisé des ordures ménagères, emballages/papiers et cartons bruns vers les centres de traitement de Chambéry et Gilly-sur-Isère.

Sensibilisation et communication : les habitants et les vacanciers sont sensibilisés aux consignes de réduction et tri des déchets par des ateliers, stands sur des événements locaux, distribution de supports de communication (sacs, brochures, guides...). Les scolaires bénéficient d'animations (485 élèves environ). Les professionnels sont informés et formés aux consignes spécifiques propres à leur secteur d'activité (porte à porte, diagnostics, formation du personnel...). Le compostage individuel et collectif est développé par la vente de composteurs, la mise en place de sites de compostage collectifs et des animations autour du compostage.

Autres actions : la qualité du tri est vérifiée avec des analyses d'échantillons en pratiquant des caractérisations au centre de tri. Le service suit le programme local de prévention des déchets (PLPDMA) qu'il a d'abord rédigé. Enfin, le suivi administratif de la gestion des déchets du territoire (gestion des contrats de reprise des matériaux, des éco-organismes, du suivi des tonnages et de la facturation) est assuré tout au long de l'année.

Faits marquants

Mars 2022

Les semaines nationales du compostage de proximité : « Tous au Compost ! » est un événement national annuel qui valorise la pratique du compostage de proximité des déchets organiques. La 1^{ère} édition en Haute Tarentaise accueille plus de 100 participants durant les deux semaines de festivités.

Juin 2022

Approbation du PLPDMA (Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés) auprès des élus de la CCHT. Il concerne le développement des actions en faveur de la non production du déchet.



Automne 2022

La signalétique des bennes des 4 déchèteries est mise à jour et uniformisée. Désormais, les usagers des déchèteries peuvent s'orienter plus facilement et ils peuvent se renseigner sur chaque filière de déchet.



Septembre 2022

World Clean Up Day - 4 écoles se sont portées volontaires pour ramasser les déchets sauvages sur leur commune avec le soutien des animatrices de la CCHT. Les enseignants, plus de 370 élèves et parents volontaires ramassent au total près de 500 kg de déchets sauvages sur ces communes (Bourg-Saint-Maurice, Séez, Sainte-Foy-Tarentaise et Val d'Isère).

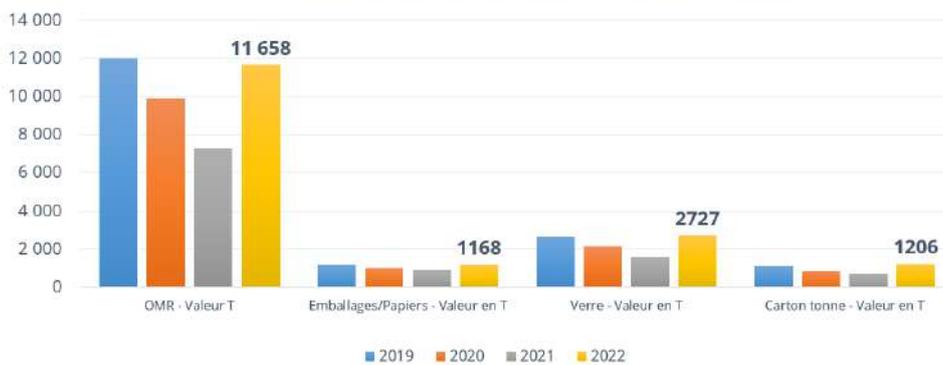
Octobre 2022

Étude de faisabilité et installations de 5 nouveaux sites de compostage partagés en partenariat avec la mairie de Tignes. Une inauguration festive a lieu avec l'école primaire de la commune.



Animation du service Réduction et Tri des déchets, avec le vélo à smoothie mixant des fruits à la force des jambes - Août 2022

Tonnages collectés de 2019 à 2022



-4. %
de déchets collectés
(par rapport à
2019, dernière
année complète
en fréquentation
touristique)

1600
personnes
sensibilisées lors
des animations
à la réduction et
au tri des déchets

Perspectives 2023



Au 1^{er} janvier 2023, avec l'extension des consignes de tri des emballages, le service Réduction et Tri des déchets va poursuivre ses actions de sensibilisation grâce à des animations auprès des scolaires, des habitants et professionnels. La CCHT développera ses liens avec les acteurs du réemploi au niveau de ses déchèteries. L'installation des composteurs de proximité va s'accroître avec, en parallèle, une étude de mise en place d'un traitement spécifique pour les biodéchets (ou déchets alimentaires).

112 t.
de déchets détournés
des poubelles grâce
au compostage

74. %
des emballages et
papier du conteneur
jaune sont bien triés

AUTRES ACTIONS

En vertu de la Loi « ALUR » et à compter du 27 avril 2017, complétée par la loi NOTRe, la communauté de communes de Haute Tarentaise (CCHT) exerce la compétence développement économique de toutes les zones d'activités. Également, depuis 2017 la loi NOTRe prévoit que la CCHT exerce la compétence aire d'accueil des gens du voyage. Via une délégation de Service Public, la CCHT a la gestion de l'abattoir et de la chambre funéraire situés sur la commune de Bourg Saint Maurice-Les Arcs.

ZAE VILLAROGER

Les besoins de foncier pour le développement économique sur le territoire de Haute Tarentaise concernent essentiellement les territoires de la vallée. Aujourd'hui la disponibilité foncière y est très faible. Les besoins sont essentiellement exprimés par des artisans. Face au manque de foncier disponible pour l'artisanat sur l'ensemble du territoire intercommunal, plusieurs sites sont étudiés. L'objectif est de mettre en œuvre une démarche opérationnelle pour permettre l'accès à une offre foncière sur le marché. Plusieurs sites à proximité des pôles de vie et des chantiers ouverts sur la vallée basse sont étudiés. Le site du Truc à Villaroger est référencé pour le développement économique par la communauté de communes de Haute Tarentaise. Il s'agit d'un secteur stratégique pour le territoire. L'aménagement et l'extension de ce secteur permettra de maintenir la filière bois, relocaliser des artisans souhaitant agrandir leur entreprise et/ou d'accueillir de nouveaux artisans. Il est proposé d'aménager et d'agrandir la zone AUx existante en créant un règlement écrit spécifique. L'évolution du P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) vise à optimiser la consommation foncière par une densité appropriée, garantir l'insertion paysagère des aménagements et des constructions et limiter l'impact sur l'environnement et l'activité agricole. L'objectif n'est pas de remettre en cause l'ensemble du P.L.U. mais simplement de réduire un espace agricole afin de permettre l'extension de la zone artisanale du Truc.

MAISON FUNÉRAIRE

Depuis son ouverture, la gestion de cet équipement de proximité fait l'objet d'un partage des rôles bien précis. La gestion est confiée à un prestataire dans le cadre d'une délégation de service public relancée en 2018. Le contrat d'affermage est conclu pour 5 ans avec la société OGF. La maison funéraire est placée sous l'autorité de la communauté de communes de Haute Tarentaise qui en assure le contrôle et vérifie son bon fonctionnement.

ABATTOIR

La gestion de l'abattoir est confiée par voie d'affermage à la Société Coopérative Agricole « Abattoir et viande de Tarentaise » composée principalement d'éleveurs locaux qui, par conventionnement, se chargent de l'exploitation de l'outil. L'investissement et les grosses réparations de nature immobilière restent à la charge de la collectivité. La mise à disposition donne lieu au versement d'une redevance d'abattage qui est de 3 648,48 € en 2022. Un plan d'actions est établi avec l'exploitant, en vue de valoriser en abattage et découpage la viande produite sur le territoire. Dans le cadre de la délégation de service public, une participation financière sur les charges de fonctionnement est prévue à hauteur maximum de 10 000 € en fonction du résultat par année.

Focus sur l'Abattoir

En tant que propriétaire, la communauté de communes de Haute Tarentaise, doit se conformer à la réglementation sanitaire en vigueur. Dans ce cadre, elle se doit de requalifier les stabulations de l'abattoir de Bourg-Saint-Maurice, construit en 1997. L'objet du projet est de reconfigurer l'ensemble du fonctionnement des stabulations en intégrant les préceptes actuels permettant de répondre aux attentes en matière de sécurité du personnel et de protection animale. Une extension validée par les services compétents de la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations est envisagée de manière à améliorer l'agencement et le fonctionnement de la structure. Aujourd'hui, la CCHT réalise une étude de manière à valider la faisabilité technico-économique du projet afin de disposer d'un schéma directeur valide.

Les principaux objectifs de cette étude sont les suivants :

- Caractérisation des besoins (volumétrie, perspectives d'activités, etc.), l'organisation (répartition hebdomadaire, saisonnalité, organisation générale...), les caractéristiques des animaux à traiter (typologie, poids carcasse, taille des lots...) et les éventuelles contraintes à considérer (urbanisme...).
- La réalisation d'une traduction technique des besoins en programme d'activité et en dimensionnement technique des procédés et des locaux, étant entendu, que l'outil envisagé pourrait concerner environ 200 tonnes de carcasses/an d'abattage.

AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Conformément à ses statuts, la CCHT exerce depuis le 1^{er} janvier 2017 les compétences liées à la gestion des aires d'accueil des gens du voyage. L'aire d'accueil des gens du voyage de Haute Tarentaise est située rue de Pinon à Bourg-Saint-Maurice. La gestion des places et son fonctionnement sont assurés par la communauté de communes. Sa capacité est de 10 emplacements, raccordés à une borne avec eau, électricité et assainissement. L'aire comprend également des sanitaires collectifs accessibles aux personnes à mobilité réduite avec 4 WC et 4 douches.

NOUVELLES TECHNOLOGIES

Déploiement de la fibre FFTH / AMEL en Savoie
Compétence départementale
76 000 locaux raccordables au 15 novembre 2022
127 537 locaux raccordables au 1^{er} août 2023
255 073 locaux raccordables au 1^{er} août 2024
Prises déployées en 2022 sur le territoire de la CCHT au (31 déc. 2022) : 15 824 sur 36 321 conventionnées.
Le détail de chacun des chantiers lancés par les opérateurs et de leur avancement est disponible sur le site de l'Arcep dans la rubrique Fibre des « Dossiers réseaux fixes » :
<https://www.arcep.fr/la-regulation/grands-dossiers-reseaux-fixes/la-fibre.html>

TNT

Depuis 2011, suite à leur abandon par les chaînes, la communauté de communes a en charge trois émetteurs : Villaroger 1 au Franier à Sainte-Foy-Tarentaise, Tignes 2 au Bec Rouge et Val d'Isère 2 à la Daille. La communauté de communes a équipé ces émetteurs secondaires de matériel pour recevoir la TNT depuis les émetteurs pilotes des chaînes, gérés eux par TDF. Toutes les chaînes sont présentes sauf les groupes R3 (Canal+) et R7 (5 des 6 nouvelles chaînes).
En 2018, la communauté de communes a répondu à de nombreuses sollicitations des usagers pour des problèmes de réception de la télévision, y compris depuis les émetteurs ne lui appartenant pas. La maintenance préventive des 3 émetteurs est réalisée deux fois en 2022.

NEW DEAL 4G

Compétence départementale.
Objectif : assurer une couverture mobile de qualité dans les zones non ou mal couvertes. Le site de l'Iseran sur la commune de Val d'Isère a été retenu pour une mise en service en 2024.

Perspectives

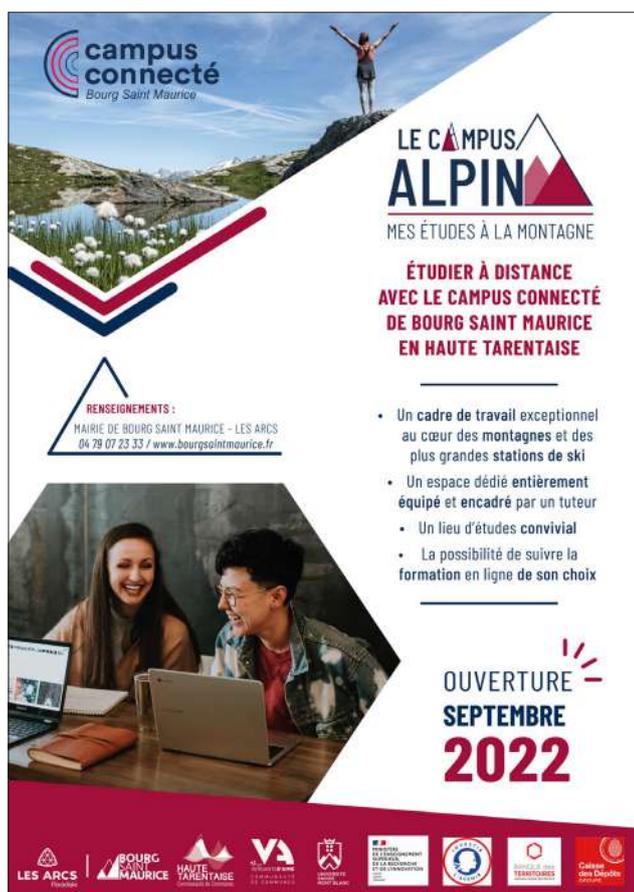


Afin de se conformer au règlement sanitaire en vigueur, la requalification des stabulations de l'abattoir de Bourg-Saint-Maurice dans le cadre du bien-être animal et la protection des personnes qui exercent est consenti. La délégation de service public (DSP) abattoir sera renouvelée. La poursuite du déploiement de la fibre sera assurée par le Département. Le projet de création d'une ZAE sur la commune de Villaroger sera également mis en œuvre.



FOCUS PARTENAIRE

LE CAMPUS ALPIN



campus connecté
Bourg Saint Maurice

LE CAMPUS ALPIN
MES ÉTUDES À LA MONTAGNE

**Étudier à distance
avec le Campus Connecté
de Bourg Saint Maurice
en Haute Tarentaise**

RENSEIGNEMENTS :
MAIRIE DE BOURG SAINT MAURICE - LES ARCS
04 79 07 23 33 / www.bourgsaintmaurice.fr

- Un cadre de travail exceptionnel au cœur des montagnes et des plus grandes stations de ski
- Un espace dédié entièrement équipé et encadré par un tuteur
- Un lieu d'études convivial
- La possibilité de suivre la formation en ligne de son choix

**OUVERTURE
SEPTEMBRE
2022**

LES ARCS | BOURG SAINT MAURICE | HAUTE TARENTAISE | VA | UNIVERSITÉ DE GRENOBLE | UNIVERSITÉ DE SAVOIE | UNIVERSITÉ DE VAL D'AOSTE | UNIVERSITÉ DE LA CÔTE D'AZUR | UNIVERSITÉ DE NÎMES | UNIVERSITÉ DE BORDEAUX | UNIVERSITÉ DE LYON | UNIVERSITÉ DE STRASBOURG | UNIVERSITÉ DE CLERMONT AUVERGNE | UNIVERSITÉ DE CAEN | UNIVERSITÉ DE NANTES | UNIVERSITÉ DE BRETAGNE | UNIVERSITÉ DE LORRAINE | UNIVERSITÉ DE MULHOUSE | UNIVERSITÉ DE METZ | UNIVERSITÉ DE COCOTTE

La communauté de communes de Haute Tarentaise soutient le projet « **Campus Connecté** » initié par la mairie de Bourg Saint Maurice-Les Arcs. Son ouverture a eu lieu en septembre 2022.

En quelques mots...

Le Campus Alpin offre la possibilité de suivre toutes les formations qui existent en distanciel qu'elles soient publiques ou privées : DAEU, certification éligible au CPF, BTS, BUT, Licence, DU, Master.

Un tuteur est présent au quotidien pour un accompagnement individualisé :

- aider à la planification de la formation
- soutenir la motivation
- assister administrativement
- fournir des conseils méthodologiques
- organiser des ateliers et animations

L'accès au Campus Alpin est gratuit mais les frais d'inscription à l'organisme de formation sont à prendre en charge par l'apprenant.



Ses avantages

Toutes les formations supérieures en distanciel deviennent accessibles directement à Bourg-Saint-Maurice, dans le quartier des Alpains ! C'est un lieu convivial et moderne spécialement conçu pour les études à distance avec mise à disposition d'écrans, fibre, imprimante, vidéoprojecteur et un coin détente ; des espaces de travail individuel et collectif : plan de travail debout, mini-salons, cabanes en bois, salle de réunion.

Pour tout le monde

- L'étudiant qui vient d'avoir son baccalauréat mais ne peut pas se déplacer
- L'étudiant qui se réoriente ou se relance dans les études après une période de césure
- L'actif qui se forme pour obtenir une qualification supplémentaire
- Le saisonnier qui souhaite une double qualification
- Le sportif de haut niveau qui a besoin de rester à proximité de son club
- Le retraité qui veut découvrir une discipline

Mail : campus-alpin@bourgsaintmaurice.fr | Téléphone : 06 49 51 41 40
www.bourgsaintmaurice.fr



Responsable légal : Yannick AMET, Président CCHT
Responsable de la publication : Philippe ESTIEU,
Directeur général des services CCHT
Rédaction : Services de la CCHT - Service Communication
Conception et mise en page : Céline CLÈRE, Responsable
Communication CCHT
Impression : Imprimerie L'EDELWEISS
Édition : Juin 2023

Crédits photos : Agents de la CCHT, Mairie de
Bourg Saint Maurice - Les Arcs, La Rosière Tourisme,
la COVA, Andy Parant, Mick Allouis, Raphaël Blacher,
Anna Cantu, Tour de l'Avenir, Freepik.



**Communauté de Communes
de Haute Tarentaise**

8, rue Saint Pierre - BP n°1

73707 SÉEZ cedex

04.79.41.01.63 - contact@hautetarentaise.fr

www.hautetarentaise.fr

